

LE FRONT

LE JOURNAL ETUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE LUNDI 7 DECEMBRE 1987

LE PRESIDENT D'ELECTIONS DEPLORE L'ABSENCE DE PROCEDURES ELECTORALES A LA FEUM

Mardi soir dernier avait lieu la séance du conseil d'administration de la FEUM où pour la première fois, le nouveau président de la FEUM, M. Chedly Belkhodja, a passé en revue la plupart des dossiers actuels de la FEUM avec les membres du conseil d'administration.

par Yvon Lacoste

Comme toujours, l'ordre du jour était bien garni et a débuté avec le dossier suivant:

RAPPORT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Selon le président d'élection de la FEUM, M. Marco Bernier, l'ensemble de la dernière période électorale a été un succès. Toutefois, il y a eu quelques problèmes techniques qui sont survenus lors du comptage des votes. M. Bernier a avoué son inexpérience dans ce domaine, bien que la situation d'ensemble était sous contrôle.

De plus, il a déploré l'absence de procédures électorales de la part du CA de la FEUM. C'est pourquoi M. Bernier a suggéré au CA de la FEUM de former un comité d'étude sur la question afin d'avoir un suivi.

Ce qui fut dit, fut fait! La FEUM mandatera un comité d'étude sur la question dès le début de la prochaine session.

IMPORTANT

EVALUATION DES PROFESSEURS A LA FACULTE D'ADMINISTRATION, SCIENCES ET GENIE ET EDUCATION

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS: CONTACTEZ VOTRE CONSEIL ETUDIANT OU LA FEUM



le sous-ministre M. O'Connell Uoir en page 16

SOMMAIRE

- Politique étudiante * * * * * p.2
- Editorial * * * * * p.4
- Affaires nationales * * * * * p.6
- Communiqués généraux * * * * * p.7,8 et 10
- Opinion du lecteur * * * * * p.11 et 12
- Cahier special * * * * * p.18
- Art et Culture * * * * * p.15
- Babillard * * * * * p. 19

..POLITIQUE ETUDIANTE (suite p.1)

DÉMISSIONS...

Eh oui, c'est la fin de l'année et c'est aussi la période de démission. En effet, M. Mario Léonard, "relationniste" à la FEUM, a officiellement remis sa démission sous le prétexte de l'absence de définition de ses tâches ainsi que pour des raisons personnelles.

Aussi, le président d'assemblée, M. Marco Bernier, quittera officiellement ses fonctions dès la fin de la présente session d'études afin de poursuivre ses études au Québec et surtout pour convoler en justes noces durant la période des Fêtes. (Félicitations et on te souhaite bonheur & enfants!)

COMITÉ D'ÉVALUATION DES PROFESSEURS

Eh bien, ça y est, les journées fatidiques pour l'évaluation des professeurs sont arrivées. Cela se produira le lundi et mardi 7 et 8 décembre dans les facultés suivantes: Administration-Sciences/Génie-Education.

A noter que cette évaluation est à titre expérimental et qu'elle permettra de déterminer le mode de distribution adéquat du futur questionnaire pour la prochaine évaluation à la session d'hiver '88. Participez!

COMITÉ FEUM-APARE (PERMIS DE BOISSON)...

Il semblerait qu'on serait sur le point "d'accoucher" d'une entente entre l'APARE, la FEUM et l'Université. En effet, l'Université délèguera officiellement son pouvoir de gestion du permis de boisson à l'APARE. Toutefois, la FEUM a demandé à l'APARE de créer un comité conjoint qui veillera à la bonne gestion de ce permis. Les profits qui seront générés par cette gestion seront réinvestis dans les activités étudiantes proprement dites et non pas dans les coffres de l'APARE. Un dossier à suivre...

ON CHERCHE DU MONDE...

La FEUM éprouve quelques difficultés de recrutement concernant certains comités, soient ceux de la FEUM-FRONT et celui pour un SECRETAIRE EXECUTIF. Si vous désirez participer à l'un de ces deux comités, vous êtes priés de contacter le bureau de la FEUM.

DIVERS...

La réunion du Conseil des gouverneurs prévue pour le 5 décembre prochain a été annulée et sera reprise le 23 janvier 1988.

La FEUM n'adhérera pas à l'Alliance des étudiants du N.-B. (AENB), du moins, sur une base officielle. Raison: Unilinguisme anglais et priorités divergeantes.

Voilà qui termine nos reportages pour cette session-ci, j'aimerais profiter de l'occasion qui se présente pour vous souhaiter bonne chance dans vos examens ainsi qu'une Joyeuse période des Fêtes. Enfin, à tous mes dénigreur, même si Yvon Lacoste n'est pas un cadeau de Noël, il vous reviendra quand même dans un nouvel emballage l'an prochain.

LA FEUM A T-ELLE OUBLIE DE LEGIFERER LE SALAIRE DE SES DIRIGEANTS?

Cette chronique n'a pas pour objectif de critiquer ouvertement les dirigeants actuels de la FEUM. Bien au contraire, nous tenterons de démontrer tout simplement la justesse de notre analyse à l'égard de ceux et celles qui ont déjà "goûté" à la largesse du pouvoir que lui confère la constitution de la FEUM

par Yvon Lacoste

Si l'on examine à travers les dossiers de la FEUM ou encore dans les journaux étudiants au CUM depuis 1957, on constate deux choses:

- La FEUM vit presque à tous les ans ses crises internes;
- La FEUM n'a jamais fait l'unanimité sur le campus et ne le fera sans doute jamais.

Toutefois, il ne faut pas s'en cacher, la FEUM a rendu quelquefois de précieux services à la collectivité étudiante, mais encore là, on ne peut malheureusement compter les bons coups de celle-ci que sur nos cinq doigts de la main.

A QUI LA FAUTE?

Probablement à notre système de représentation, à notre système de gestion interne ou encore à notre système de communication! Tous les étudiants qui ont vécu "le pouvoir étudiant" ont manqué généralement à leurs devoirs et responsabilités soit par ignorance, par indifférence, par insouciance ou encore par le désir insatiable de faire passer leurs idées au dépens du bien-être de la FEUM.

Nous avons eu droit à une panoplie de dirigeants depuis plus de vingt ans qui ont tant bien que mal essayé de donner à la FEUM une orientation saine et légitime.

Malheureusement, on remarque que les problèmes d'il y a 20 ou 30 ans sont les mêmes aujourd'hui e.g. Le centre social, la FCE, les prêts & bourses, les frais de scolarité et j'en passe, refont toujours surface à chaque année au bureau de la FEUM. Sommes-nous pris dans un carcan avec ces dossiers? Où sont les vrais

discours? La question est de savoir maintenant si les énergies dépensées pour ces dossiers sont bien canalisés?

Maintenant pour vous démontrer que les dirigeants de la FEUM ont toujours pris leur rôle au "sérieux", nous allons examiner de plus près le dossier suivant:

Depuis que la FEUM a été incorporée sous la vocable Loi sur les compagnies du N.-B., et cela, depuis 1967, nous avons constaté à travers notre recherche (procès-verbaux des assemblées générales de la FEUM = le journal étudiant depuis 1957) que la FEUM n'avait jamais entériné le salaire de ses dirigeants auprès de l'instance suprême qui la dirige: l'Assemblée générale de la FEUM.

Selon la Loi sur les compagnies au N.-B., sur laquelle la FEUM est assujettie, elle mentionne ce qui suit à l'article 96 (3):

"Aucun règlement relatif au paiement du président ou de tout autre administrateur n'est valide ni peut être mis à exécution à moins qu'il n'ait été confirmé à une assemblée générale extraordinaire dûment convoquée à cette fin"

Selon un porte parole de la firme d'avocats-conseils, Leblanc, Boucher, Rodger, Bourque & Maillet. La Loi sur les compagnies au N.-B. n'est pas une loi qu'il faut interpréter comme une loi sur le divorce, par exemple, où l'esprit de cette dernière oriente davantage la décision de nos juges.

Par conséquent, la Loi sur les compagnies au N.-B. doit être interprétée d'une manière intégrale i.e. au sens strict de la loi car c'est une loi <<d'affaires>>. Donc, si l'on tient compte de l'article 96 (3), la FEUM se doit de la considérer comme faisant partie intégrante de ses devoirs et responsabilités envers ses membres.

SUITE... p. 3

AVIS PUBLIC

.....

DERNIERE EDITION DU FRONT
POUR CETTE SESSION
D'ETUDES, PROCHAINE
PARUTION PREVUE:
11 JANVIER 1988

...Suite de la page 2.

Ironiquement, la FEUM n'a même pas en sa possession ce document juridique qui pourtant, régit son existence et son fonctionnement interne. Qui doit-on blâmer dans tout cela???

LA BOURSE OU LE SALAIRE???

La première question que l'on doit se poser sur ce problème, c'est savoir si les dirigeants de la FEUM sont payés sous forme de bourse ou de salaires...?

Selon la définition que donne la Loi sur le revenu sur les salaires c'est que celui-ci est attribué à toute personne ayant rendu un service ou accompli un travail quelconque à partir, par exemple, d'une définition de tâches. En ce qui concerne la bourse, celle-ci est attribuée dans le contexte ou une personne doit atteindre un objectif. (Ex: Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses de mérite, etc...).

De par ces définitions, on est à même de constater que les dirigeants de la FEUM sont payés avec un salaire et non pas avec une bourse comme c'est le cas actuellement. D'ailleurs, la constitution de la FEUM à l'article 24-25-26-27 prévoit l'organisation du travail de nos dirigeants. D'où l'utilisation d'une mauvaise terminologie concernant la forme de traitement que reçoivent nos dirigeants.

Présentement, nos dirigeants sont rémunérés sous forme de bourse qui sont réparties de la manière suivante:

Président: 2 000\$ + exemption des frais de scolarité
Directeurs: 1 500\$ + exemption des frais de scolarité

Cette situation demeure un problème historico-administratif sur lequel la FEUM n'a jamais osé jeter son dévolu, depuis le début de son existence. Il faudra qu'à un moment donné, quelqu'un exige que la FEUM agisse en fonction des buts/objectifs de sa propre constitution et qu'elle respecte davantage les règles du jeu auxquelles celle-ci doit se soumettre comme tous les organismes dûment reconnus par la Loi.

Enfin, pour terminer, j'aimerais souligner une déclaration récente du président de la Commission d'enquête sur l'IRANGATE qui en guise de conclusion, mentionnait ce qui suit:

"Nous n'avons pas besoin de changer les lois, nous avons besoin de les respecter"

L'A.L.U.M., NOUVELLES RESOLUTIONS

Voici les deux résolutions adoptées par l'Association des Libéraux de l'Université de Moncton lors de leur assemblée annuelle du 26 novembre dernier.

par Luc Grenier

1ère résolution sur le LIBRE-ÉCHANGE

- "L'entente de Brian Mulroney avec les Etats-Unis ne représente pas un pas vers l'avant".

- "Notre souveraineté nationale est mise en question".

- "La gestion de nos propres ressources nationales, sous cette entente, n'est pas garantie".

- "Le libre-échange avec un pays tel les Etats-Unis, qui est un pouvoir international en déclin, nous relie à ce déclin".

Il est donc résolu que l'A.L.U.M. se prononce vivement contre l'entente canado-américaine sur le Libre-échange, et demande au parti libéral du Canada de faire rejeter ce traité.

2e résolution sur le:

LAC MEECH

- "Le récent accord du Lac Meech ne garantit pas les droits des Acadiens et Acadiennes dans la constitution canadienne".

- "Les droits des autres francophones hors-Québec et les droits des anglophones au Québec ne sont pas garantis".

- "Les droits de la femme ne sont pas mentionnés dans l'Accord".

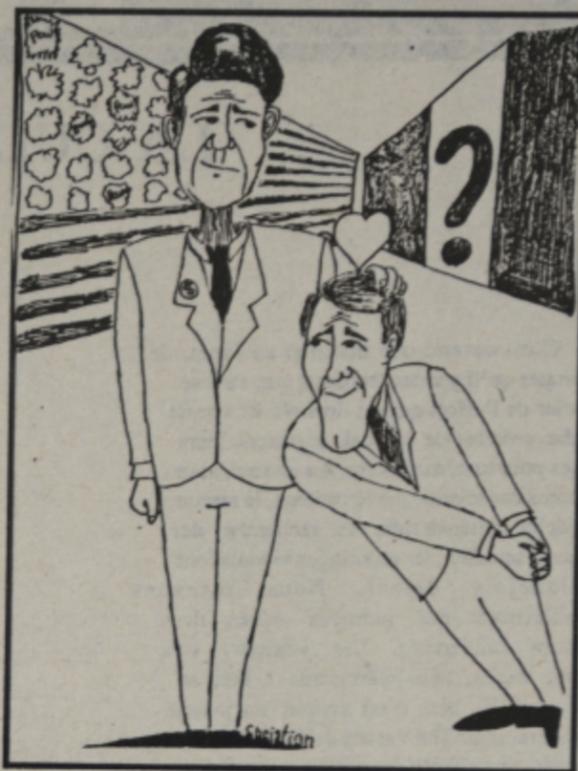
- "Le gouvernement fédéral canadien a cédé trop de ses pouvoirs aux provinces".

- "L'accord du Lac Meech va à l'encontre de tout ce que nous, les jeunes libéraux, ont aidé à construire sous le gouvernement libéral de Pierre Elliot Trudeau".

Il est résolu que: L'A.L.U.M. rejette nettement l'accord du Lac Meech dans sa forme actuelle et demande à son chef national, M. John Turner, de réviser sa position.

Il est également résolu que face à l'entente du Lac Meech, l'A.L.U.M. appuie le Premier-ministre du N.-B., Frank McKenna, dans toutes ses démarches afin de faire amender cette entente.

Toutefois l'A.L.U.M. encourage l'accession du Québec au fait canadien tel que décrite dans l'accord du Lac Meech.



Réunion annuelle des jeunes libéraux de l'Université de Moncton

ROGER MELANSON SUCCÈDE À STEVEN MACKINNON

L'Association des Libéraux de l'Université de Moncton tenait son assemblée annuelle, jeudi soir le 26 novembre dernier, à la salle de cinéma de la faculté d'administration. La soirée s'est soldée par l'élection de Roger Melanson à titre de président du regroupement pour la prochaine année.

Etudiant en Sciences politiques à l'Université de Moncton, M. Melanson a déclaré, suite à sa nomination, vouloir profiter de son mandat pour mieux faire connaître l'Association sur le campus de l'U. de M. Il a aussi indiqué son intention de travailler étroitement au dossier des prêts aux étudiants. Le nouvel exécutif, également élu au cours de la soirée, a abondé dans le même sens.

Pour sa part, le président sortant, Steven MacKinnon, s'est dit satisfait et confiant pour l'avenir du mouvement libéral au sein du Centre universitaire. Si ce dernier n'a pas demandé à être maintenu dans ses fonctions de président de l'A.L.U.M., c'est qu'il termine ses études en avril prochain. Toutefois Steven MacKinnon n'abandonne pas la vie politique pour autant. En effet le fondateur de l'Association libérale de l'Université de Moncton a plein de projets en tête. Il continue à travailler au sein du Comité Libéral national des communications. Son but ultime est toutefois d'être élu président des jeunes libéraux du Canada en 1988.

Avant de céder la présidence à Roger Melanson, le président sortant, Steven MacKinnon, a fait adopter deux motions de refus sur l'entente du Libre-échange et sur celle du Lac Meech

ÉDITORIAL

LA CULTURE DES CHOUX POURRIS

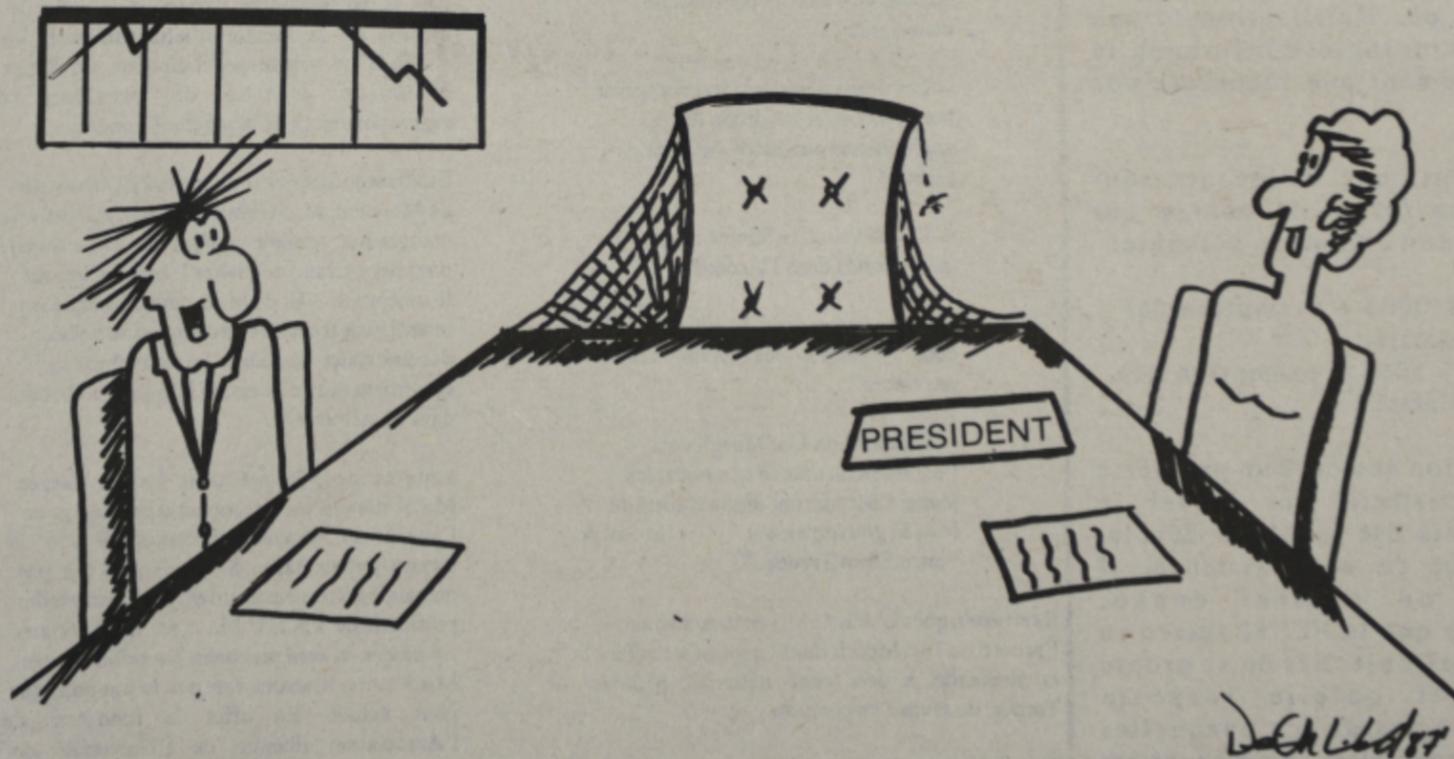
par Wafik Nafti

C'est devenu une tradition au Front, de constater qu'il y a des étudiants qui, sans se soucier de l'effort qui est déployé en vue de rendre crédible le journal, aiguissent leurs armes pour tuer, massacrer. Au journal, nous sommes conscients que le contenu, le nombre d'articles intéressants, la recherche des sujets d'actualité, les reportages vivants font quelquefois défaut. Nous recevons régulièrement des journaux édités dans d'autres universités. Les journaux sont pleins, variés, très intéressants à lire, le pourquoi? Eh bien c'est simple; un journal étudiant comme The Varsity de l'Université de Toronto, a un effectif des plus époustouflants: journalistes permanents et collaborateurs. Grandeur et immensité du campus; variété des manifestations tant politiques, économiques que scientifiques, culturelles, sportives et on en oublie. Ajoutez à cela, le budget dont jouit ce journal. Il n'est pas question de le comparer à notre budget. Tous ces facteurs réunis nous donnent une idée de l'importance des éléments dynamiques du journal et des moyens mis en oeuvre pour les accomplir.

On a beau vouloir quelquefois charger des pigistes pour des tâches de couverture. Mais avant de pouvoir le faire, il faut les trouver ces pigistes. Il y a des annonces d'ouverture de postes qui traînent depuis déjà deux semaines. A part quelques photographes qui se présentent, qui d'autre vient proposer sa candidature pour les autres postes, importants, ouverts? Il y a un problème crucial: on ne peut pas obliger les étudiants à venir travailler contre leur gré. Quand quelqu'un affirme que les étudiants payent 30 000\$ pour avoir un journal correct, nous lui répondons que ces mêmes étudiants ignorent la participation dans ce journal. On dirait aussi qu'il crache sur les 15\$ qu'on offre à chaque étudiant qui écrit un article. On se demande la plupart du temps pourquoi le journal est si vide, pourquoi ne fait on pas assez pour le rendre tangible et consistant? La réponse est que les tentatives ne manquent pas au journal. Nous avons parfois (et ça devient de plus en plus régulier) des cahiers spéciaux très intéressants basés sur des faits

réels et d'actualité. Nous avons un obstacle d'envergure de la plus haute importance: l'absentéisme des journalistes. Une chose qu'on déplore, c'est un manque de sérieux et le manque d'engagement et de parole de certains journalistes. Un phénomène devenu fréquent pour donner un exemple: le départ à l'improviste. Ce qui crée un vide des plus malheureux pour le journal. Quand on est responsable d'une rubrique on ne donne pas comme excuse à l'absence, le stress ou l'immensité de la charge du travail académique. Quand on s'engage à s'occuper d'une tâche déterminée on le fait jusqu'au bout. Dommage que ces gens là qu'on appréciait jusqu'à un moment donné, nous poignardent dans le dos, le jour où on a plus besoin d'eux.

Pour ce qui est de l'article paru dans Le Matin sous la rubrique "Courrier", nous nous attristons aux seules fins de sa publication: la discorde des étudiants et leur incapacité à défaire leurs valises sans l'aide de personne.



Directeur	Wafik Nafti
Rédacteur en chef	Wafik Nafti
Monteur	Marc Arseneau
Photocomposition	Marc Arseneau
Responsable des politiques étudiantes	Yvon Lacoste
Responsable des nouvelles culturelles	
Responsable des sports	
Responsable des Loisirs	
Entr'acte	Mourad Mezgheri
Chroniqueur	Steven G. MacKinnon
Pigistes Sports	Robert Nicholas
Pigistes	Luc Grenier
Correctrice	Stéphane Tremblay
Livreur	Sandra Choquette
	Hossein Parsa

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT le mercredi précédant la date de parution, avant 17H00. Les articles qui parviendront au FRONT après cette heure seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir, tout au plus, 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de sa responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires ou autres, qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendance discriminatoire envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu etc...)

Le FRONT est imprimé à 4000 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LTD., B.P. 280; Amherst, Nouvelle-Écosse, B4H 3Z2

Buffet de Noël

au Mascaret de l'édifice Taillon

Mardi le 8 Décembre
1987

5:00 - 7:00 p.m.



Étudiant-résident, carte gratuite

Étudiant-non résident, carte \$5.40

Billets disponibles

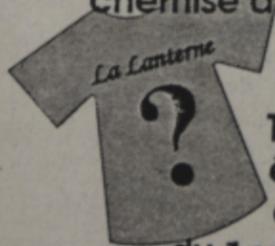
à partir du 4 Décembre 1987

au Service Alimentaire

La Lanterne

Nous vous invitons à joindre notre concours

Il s'agit de faire un nouveau dessin pour nos T-Shirts, casquettes, et suggérer la sorte de chemise avec un nouveau style et nouvelle couleur.

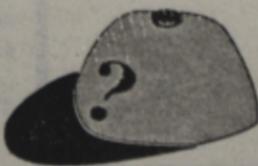


Toute soumission devra être faite à La Lanterne à M. Léonce Arsenault

du 1er décembre au 31 janvier

1er prix: \$100.00

2e prix: \$ 50.00



N.B. - Toute soumission reste la propriété de La Lanterne

PREPAREZ-VOUS

POUR LA

SEMAINE DE GENIE

1988

PARTY CASINO

SAMEDI 16 JANVIER '88

PRIX A GAGNER

COMMANDITE DE SOUND'S FANTASTIC

AFFAIRES NATIONALES

CHER PERE NOEL!!!

par Steven MacKinnon

Nous voilà déjà rendus à la fin de l'année 1987! Alors, votre agent/espion en matière d'affaires nationales a trouvé que c'était le temps propice pour consulter, une autre fois, mes excellentes sources dans les capitales politiques nord-américaines. Cette fois-ci, mon équipe dynamique est allée au-delà de toutes mes attentes. Ces gens ont réussi à me fournir plusieurs lettres adressées au Père Noël, de quelques figures politiques que vous, mes chers dévoués, connaîtrez sûrement. Donc, voici, en exclusivité pour le journal Le Front, et classé "Top Secret", un échantillon des meilleures lettres:

Cher Père Noël,

Pour Noël cette année, j'aimerais pouvoir trouver une firme de sondage biaisée envers le Parti conservateur, une entente qui ne se fait pas critiquer et surtout que John Crosbie se ferme la "gueule". Aussi, une paire de souliers "Gucci" et une nouvelle robe pour Mila seraient grandement appréciées.

Votre ami,

Brian Mulroney

Cher Père Noël,

J'aimerais que la France cède les îles St-Pierre et Miquelon à Terre-Neuve, que les Terre-neuviens restent à Terre-Neuve, et que la morue règne comme reine des poissons! Ah oui! En plus, pouvez-vous me faire aimer mon patron, Brian?

John Crosbie

Cher Père Noël,

Cette année, donnez-moi s.v.p. une opposition, des cravates rouges comme mon ami Peterson, et une position sur le libre-échange.

Frank McKenna

Cher Père Noël,

Démêlez-moi, donnez-moi de l'intelligence et rendez-moi plus belle.

Pat Carney

Cher Père Noël,

Le 25 décembre, pourriez-vous descendre la cheminée de la maison blanche avec du personnel compétent, une politique étrangère, une politique économique, une politique sociale, une politique domestique, une raison d'être et ma mémoire. Pour Nancy, un autre époux—elle commence à m'écœurer!

Ronald Reagan

Cher Père Noël,

Si vous pouvez trouver l'Île-du-Prince-Édouard, pourriez-vous m'amener une plus grande province à mener pour que je puisse utiliser mon L.L.M. de Harvard, un championnat canadien pour les Panthers, un pont et un grand sac de patates de Grand-Sault?(il me faut de la variété).

Joe Ghiz

Cher Père Noël,

Cette année, amenez-moi s.v.p. des pansements pour les blessures de couteau dans mon dos, un caucus qui a "de l'allure", un train de pensée, une idéologie, une méthode de communication, une capacité de leadership et des cheveux bruns comme j'avais en 1968? C'est-tu trop t'en demander?

John Turner

Cher Père Noël,

Enlève Turner de là !!!!!!!!!!!!!!!

Keith Davey

Père Noël,

Si jamais vous trouvez le temps, monsieur, s'il-vous-plait, une fois pour toutes, pourriez-vous trouver mes valises?

Joe Clark

Cher Père Noël,

Donnez-moi s.v.p. une autre "date" avec Donna Rice, ainsi qu'une autre chance à la présidence.

Gary Hart

Cher Père Noël,

D'autres cravates rouges!! Je ne peux jamais en avoir assez. Aussi, vous m'avez promis la plus grande majorité au Canada l'an passé et vous l'avez donnée à McKenna. Réglez cette situation indésirable, s'il-vous-plait.

David Peterson

Cher Père Noël,

Je vous demande à chaque année de m'aider à devenir premier ministre, et vous ne le faites jamais. Cette année, si je ne le deviens pas, je pleurerai, alors c'est un avis!

Ed Broadbent

Cher Père Noël,

J'oublie ce que j'ai écrit dans mon autre lettre. Pourriez-vous m'en expédier une copie?

Ronald Reagan

Cher Père Noël,

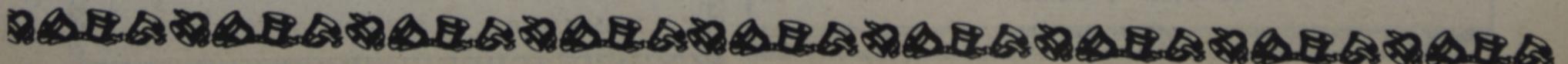
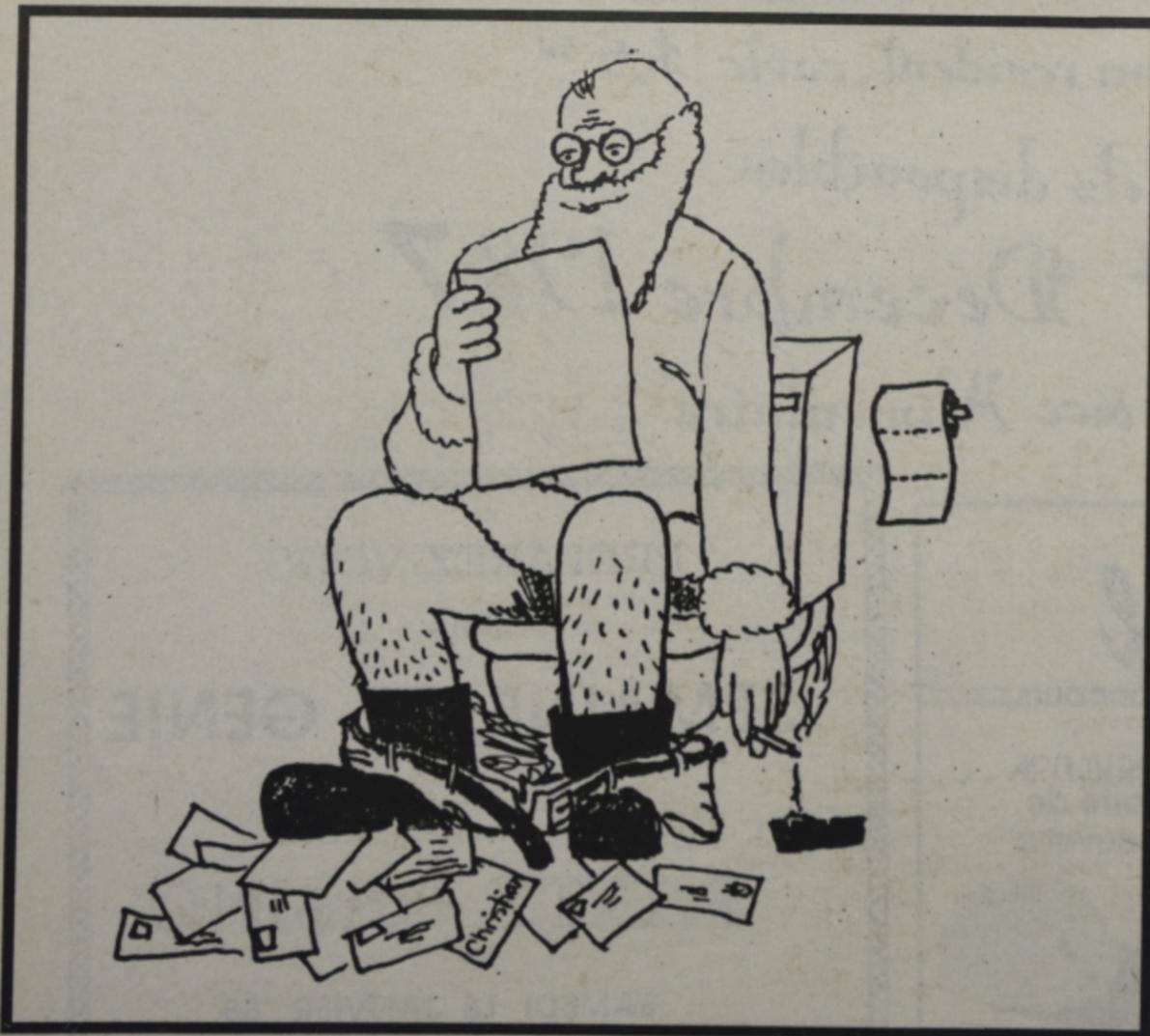
Que vous n'êtes pas gentil!

Richard Hatfield

Cher Père Noël,

Veillez souhaiter une bonne fin de semestre, ainsi que des vacances pleines de bonheur et de joie à tout(e)s les étudiant(e)s de l'Université de Moncton. Egalement, donnez-moi des sujets sur lesquels je pourrai avoir une opinion biaisée au cours du prochain semestre.

Steven G. MacKinnon



COMMUNIQUÉS GÉNÉRAUX

AVIS DE CONCOURS

Les Médias Acadiens Universitaires Inc. (compagnie qui gère CKUM-MF) sont à la recherche d'une personne pouvant combler le poste suivant:

PRÉSIDENT(E) DES MAUI

La personne choisie sera appelée à oeuvrer dans un milieu dynamique et promoteur. Les MAUI gèrent un effectif de près de 80 personnes, dont une soixantaine d'étudiant(e)s bénévoles, une quinzaine d'employé(e)s à temps partiel et un directeur général à temps plein. La compagnie gère un budget annuel de 63 000\$.

EXIGENCES DE BASE:

- Etre étudiant(e) à temps plein.
- Etre citoyen(ne) canadien(ne).
- S'engager, si élu(e), à n'occuper aucun poste de direction au sein de la corporation, de la Fédération étudiante de l'Université de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies incorporées ou non-incorporées des facultés ou écoles.

ATTRIBUTIONS:

Le/la président(e) est le/la premier(e) dirigeant(e) de la corporation, à ce titre, il (elle):

- voit à ce que les politiques établies par l'assemblée générale et le conseil soient communiquées au directeur général.
- convoque et préside les réunions régulières et spéciales du conseil d'administration.
- est le gardien attitré du sceau, des registres, des archives et des documents officiels de la corporation.
- est le porte-parole officiel de la corporation.
- est en consultation étroite avec le directeur général afin d'être au courant des dossiers de la corporation.
- voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration.
- signe avec le vice-président tous les documents officiels de la corporation.

Toutes celles et ceux qui seraient intéressé(e)s par ce poste sont prié(e)s de faire parvenir leur mise en candidature au :

Président(e) des élections
Médias Acadiens Universitaire Inc.
159, avenue Massey
Moncton N.-B.
E1A 3E9

Les mises en candidature débiteront le 20 novembre 1987 et se termineront le 10 janvier 1988. La période de cabale aura lieu du 10 janvier au 17 janvier 1988 à minuit. L'élection du ou de la président(e) se fera le 18 janvier 1988 prochain lors de l'assemblée générale des MAUI à 19h00.

ASSEMBLEE GENERALE DES M.A.U.I.

Bonjour,

Je tiens à inviter tous les membres du conseil d'administration des Médias acadiens universitaires Inc. et les étudiants du Centre Universitaire de Moncton à une assemblée générale des M.A.U.I.; elle se tiendra le lundi 18 janvier 1988 au local 214 des Arts.

L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Vérification du quorum.
- 3- Élection d'un président(e) et secrétaire d'assemblée.
- 4- Adoption de l'ordre du jour.
- 5- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 février 1987.
- 6- Élection du Président des M.A.U.I..
- 7- Rapport du vérificateur.
- 8- Amendement à la constitution des M.A.U.I..
- 9- Rapport du Président des M.A.U.I.
- 10- Rapport du Directeur Général de CKUM-MF.
- 11- Varia.
- 12- Clôture de l'assemblée générale des M.A.U.I.

En espérant vous voir, veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Bien à vous
Jacques Minville,
président int. des M.A.U.I.

LA S.A.N.-B. SE RÉJOIT QUE LE GOUVERNEMENT RÉVISE SA POLITIQUE LINGUISTIQUE.

Dans une lettre adressée au président du Conseil de gestion, Monsieur Gérard Clavette, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (S.A.N.-B.), par l'intermédiaire de son président, Me Michel Doucet, se dit heureuse que le gouvernement du Nouveau-Brunswick révisé sa politique linguistique.

Le Président de la S.A.N.-B. en profite pour rappeler certaines préoccupations de la communauté acadienne dans ce dossier, notamment la sous-représentation des Acadiens dans la fonction publique provinciale.

En accord avec les organismes ayant participé à "Concertation '87", la S.A.N.-B. pense que toute politique linguistique doit s'inspirer des grands principes que préconise le Rapport du Comité consultatif sur les langues officielles (Rapport Guérette-Smith), c'est-à-dire:

- a) le droit de chaque citoyen à un service de qualité égale dans la langue de son choix;
- b) la possibilité pour le fonctionnaire de travailler dans sa langue;
- c) la présentation équitable des deux communautés linguistiques dans la fonction publique provinciale;
- d) la reconnaissance de territoires linguistiques.

Le Président de la S.A.N.-B. souligne quelque recommandations du Rapport Guérette-Smith en ce qui a trait à la création d'unités de travail et à l'augmentation de la capacité bilingue de la haute fonction publique provinciale de postes où le bilinguisme serait requis.

Il semble important à la S.A.N.-B. que la Loi sur les langues officielles et la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles soient révisées de façon à être exécutoires et non seulement déclaratoires.

Me Doucet attire aussi l'attention du Président du Conseil de gestion sur la recommandation du Rapport Guérette-Smith touchant la clarification du statut juridique d'organismes tels que les hôpitaux et les municipalités en relation avec les lois linguistiques. Il rappelle à ce sujet, "que le premier ministre, Monsieur McKenna, a déjà indiqué que la politique qui sera bientôt rendue publique dépasserait les aspirations de l'ancien gouvernement et qu'ainsi elle s'étendrait à de telles institutions".

Le Président de la S.A.N.-B. termine sa lettre en félicitant M. Clavette de faire du dossier de la politique linguistique l'une de ses priorités et en lui indiquant que la S.A.N.-B. serait heureuse de le rencontrer "afin de discuter de cette question importante pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick".

Me Michel Doucet, président
M. Norbert Roy, directeur général par intérim

COMMUNIQUÉS GÉNÉRAUX

IMPORTANT * IMPORTANT

La Fédération des étudiant(e)s de l'Université de Moncton (F.E.U.M.) croit fermement qu'une qualité adéquate de l'enseignement est essentielle au bon développement intellectuel de ses membres. Ainsi, la F.E.U.M. a décidé de mettre sur pied un système d'évaluation de la qualité de l'enseignement donné à l'Université. Ce système d'évaluation se doit d'être mis sur pied de façon sérieuse étant donné son impact. Pour cette raison, la F.E.U.M. étudie avec application tous les aspects de cette évaluation.

Un des aspects étudiés est le mode de distribution des formulaires d'évaluation. Trois modes de distribution des formulaires d'évaluation seront étudiés:

- 1) Distribution au comptoirs de kiosques (Faculté des sciences de l'éducation).
- 2) Distribution par voie postale (Faculté d'administration).
- 3) Distribution lors de réunions étudiantes départementales (Faculté des sciences et de génie).

Pour que cette étude soit fructueuse et nous permette d'aller de l'avant dans nos dossiers sérieux, la FEUM demande aux étudiant(e)s de ces trois facultés de répondre en grand nombre.

UN ETUDIANT DE L'UNIVERSITE DE MONCTON GAGNE LA BOURSE D'ETUDES RHODES !

Un étudiant de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Moncton, **Martin LeBlanc**, de Dieppe, est devenu, en fin de semaine dernière, le récipiendaire de la prestigieuse bourse d'études Rhodes, d'une valeur de 20 000\$.

Agé de 21 ans, M. LeBlanc est le premier étudiant de l'Université de Moncton à recevoir la bourse Rhodes, la plus prestigieuse des pays du Commonwealth. Cette bourse requiert de ses candidats de hautes aptitudes intellectuelles et sportives et des qualités de "leader" dans les activités académiques et para-académiques. Seulement huit autres étudiants canadiens ont été sélectionnés.

Étudiant de quatrième année en sciences sociales, avec une spécialisation en économie, le boursier LeBlanc s'inscrira à la célèbre Université Oxford, à Londres, en Angleterre, dès la prochaine année universitaire afin d'obtenir un baccalauréat en économie, science politique et philosophie



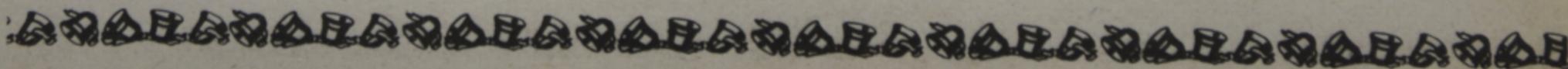
GRAND VAINQUEUR DE LA COMPÉTITION ANNUELLE DU CIPAS

Marc Gauthier, de Moncton, étudiant de quatrième année en informatique appliquée à l'Université de Moncton, a récemment remporté les grands honneurs de la compétition annuelle du Conseil des provinces de l'Atlantique pour les sciences (CIPAS), présentée à l'Université Acadia, à Wolfville, en Nouvelle-Ecosse. En tout, 22 étudiants et étudiantes de huit universités des provinces de l'Atlantique ont pris part à cette compétition annuelle, et c'est la première fois qu'un représentant de l'Université de Moncton décroche les honneurs. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Fernand Girouard, directeur du Département de mathématique, physique et informatique; M.Gauthier; Julien Chiasson, professeur et superviseur; et Paul Goguen, de Shediac Cape, autre représentant de l'Université de Moncton à cette compétition.



JOURNÉE D'ACTIVITÉS PRÉVENTIVES

- Dans le cadre des activités préventives, "Conduire avec toute sa tête", le Comité d'action sur l'éducation préventive et le Service de sécurité de l'Université de Moncton ont organisé récemment une journée d'activités préventives afin de sensibiliser les étudiants et étudiantes au danger de la conduite en état d'ébriété. Un kiosque consistait d'une démonstration de l'ivressomètre et, dans la photo, on remarque, dans l'ordre habituel, l'étudiant Denis Rioux, de Tracadie; David Caissie, agent de sécurité à l'Université de Moncton; Phil Thibodeau, agent à la Sûreté municipale de Moncton; Lyne Martin, directrice des résidences étudiantes Lafrance et Lefebvre; la mascotte Ted; et l'étudiante Francine Frenette, de Petit-Rocher.

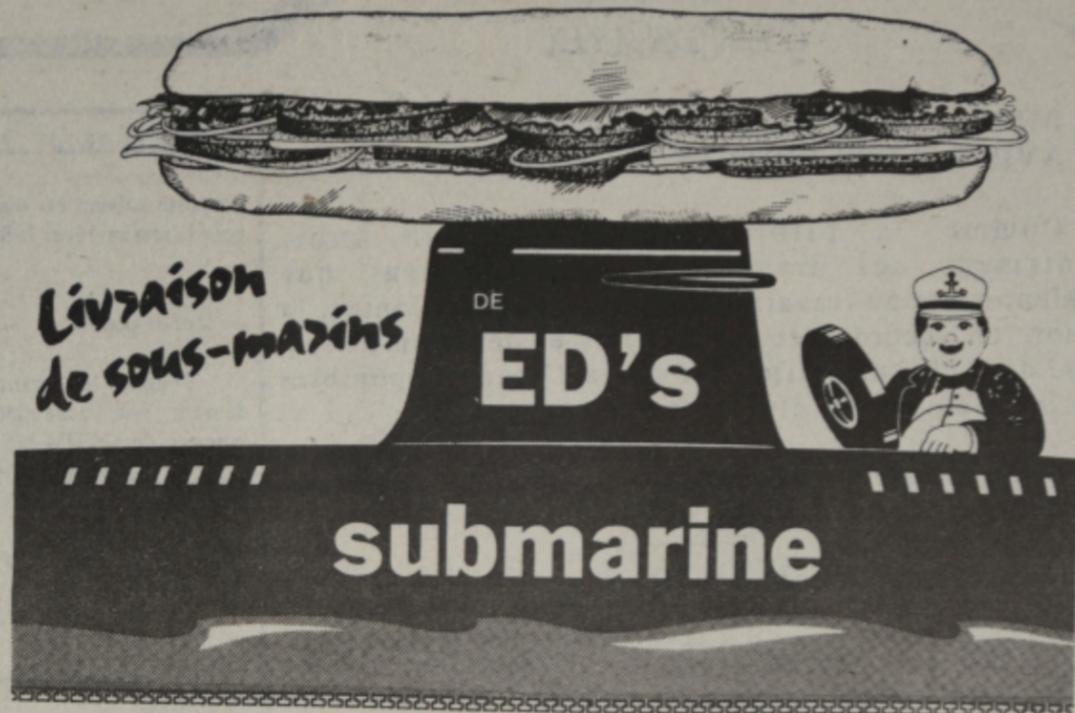


Le Club des enthousiastes du plein air de Moncton lance l'invitation suivante aux membres de la communauté universitaire: venez vous joindre à nous en profitant de notre offre de carte de membre, valide pour 16 mois au lieu de 12 mois. Cette carte de membre donne droit au "Newsletter" périodiquement (en anglais) et à d'autres avantages comme le prêt (gratuit) d'équipement de canotage.

Venez donc avec nous prendre une bouffée de grand air les fins de semaine! Au revoir!

Pour plus d'information, écrire à :
Enthousiastes du plein-air de Moncton
C.P. 254
Moncton, N.-B.
E1C 8K1

ou téléphoner à Yvon Maillet au 382-1426



SIDA GONORRÉE SYPHILIS CHLAMYDIA HERPÈS

Les cinq mots les plus contagieux de la langue française

On les retrouve partout.
Et pas seulement les mots.
Les maladies du même nom aussi.
Il y a toutefois trois choses que
vous pouvez faire pour éviter de
les attraper.

D'abord, vous pouvez vous
abstenir totalement d'avoir des
relations sexuelles.

Mais si vous n'y parvenez pas,
utilisez donc la deuxième chose :
le condom. Les prophylactiques
sont la méthode contraceptive que
les autorités médicales considèrent
la plus efficace pour réduire le
risque de contamination par les
maladies transmises sexuellement.

Nous fabriquons les condoms.
Nous avons même conduit leur
méthode de fabrication au haut
niveau technologique que nous
connaissons aujourd'hui. Parce que
nous sommes convaincus que les
personnes sexuellement actives ont
besoin d'un moyen de protection
dans lequel elles ont confiance.
Et aujourd'hui plus que jamais.

La troisième chose que vous
pouvez faire est de vous renseigner
sur le sujet. Parlez avec votre
médecin. Ou avec votre clinique

médicale. Ou adressez-vous carré-
ment au plus haut échelon, à
l'Association canadienne de santé
publique, au 1335, avenue Carling,
Bureau 210, Ottawa, Ontario,
K1Z 8B8.

On vous y dira que près d'un
million de cas de maladies
transmises sexuellement sont
diagnostiqués chaque année. Et on
vous y donnera des conseils sur la
manière d'éviter de devenir un
chiffre de plus dans les statistiques.

Cela se réduit donc à trois
simples choses.

Abstinence. Condom.

Éducation.
Rien d'autre n'est aussi sensé.



Publié dans votre meilleur intérêt par le premier fabricant de condoms au Canada,
Julius Schmid du Canada Ltée,
qui a mis en marché Ramses et Sheik, les condoms du bon sens.

 Julius Schmid du Canada Ltée
Scarborough, Ontario M1R 2T8

COMMUNIQUÉS GÉNÉRAUX

Bibliothèque Champlain AVIS SALLES D'ETUDE

Comme la bibliothèque Champlain subit présentement des travaux d'agrandissement qui pourraient nuire au travail des étudiants et étudiantes, la direction, en accord avec les facultés et départements, a localisé dans chaque édifice des salles d'étude disponibles à tous les étudiants et étudiantes du campus.

Voici la liste des salles d'étude disponibles ainsi que les heures d'ouverture.

Faculté	Local	Heures d'ouverture
Adm. 23h00	163,166,275 279,281	Lun.-Dim. 7h30-
Arts 23h 23h	143	Lun-Ven 7h-23h Sam (porte 025) 9h-18h (porte 049 & 003) 18h- Dim (porte 025) 17h-23h (porte 049 & 003) 17h-
CEPS	248	Lun-Sam 8h30-23h Dim 8h30-22h
Droit	188	Lun-Jeudi 8h30-23h Ven 8h30-17h Sam 10h-17h Dim 13h-23h
Education	B003	Lun-Jeudi 8h30-21h15 Ven 8h30-16h15 Sam fermée Dim 13h30-1745
Sc,Inf. & ENEF	042	Lun-Dim 8h-23h
Lefebvre	017, 017.1	Lun-Dim 24 heures/jour
Lafrance	014	Lun-Dim 24 heures/jour
Sc. & Génie étage	B-103	Lun-Ven 7h30-23h Sam-Dim 9h-23h (plus 10 carrels au 2e de la rotonde)
Sc. Sociales	470	Lun-Dim 7h30-24h

Pour plus d'information, contacter Denise Boudreau,
Service de la référence, Bibliothèque Champlain
au 858-4012.

OUVERTURE DE POSTE

Le poste suivant est disponible pour la session hiver 1988.

— chef de pupitre—

Toutes les candidatures devront être acheminées aux bureaux de CKUM-MF avant le vendredi 11 décembre 1987. Le poste est rémunéré sous forme de bourse. Pour d'autres informations, contacter Yvan Roy au numéro 858-4485.

La direction générale de CKUM-MF

Les étudiants du cours de journalisme oral présenteront une émission spéciale d'information intitulée : "L'Acadie, l'Acadie, 20 ans après". Cette émission portera sur l'évolution de l'Acadie après les événements et les manifestations sur le bilinguisme des années 1968-1969.

On vous invite à ne pas manquer "L'Acadie, l'Acadie, 20 ans après"

Sur les ondes de CKUM-MF, le lundi 7 décembre à 18h00.

LA POLITIQUE ETUDIANTE VOUS INTERESSE?

La FEUM est à la recherche de personnes pour siéger sur deux comités

1 - Comités FRONT-FEUM

- consiste à réviser la constitution du Front
- redéfinir les tâches du Directeur du Front et des autres membres de l'équipe.

2 - Comité Secrétaire Exécutif

- C'est un nouveau dossier qui existe à la FEUM. Ce dossier a été mis sur pied pour assurer une continuité au sein de la FEUM.

- consiste à élaborer une définition des tâches du secrétaire exécutif
- Elaborer l'importance d'un tel poste etc.

Si un de ces comités vous intéresse, veuillez vous adresser à la Maison de la FEUM au 159 avenue Massey.

De plus, vous pouvez contacter Marise Michaud ou Chedly Belkhodja au 858-4484

Au plaisir de vous voir

Marise Michaud
Directrice des affaires externes

ROSSIGNOL
Let others compromise™

SKI
ACCESSORIES
from
THE # 1
SKI
PROFESSIONALS!



EASTERN Sports Ltd.

— SUPERSTORE MALL — 343 ST. GEORGE ST. —
Moncton, N.B. Moncton, N.B.
Ph: 858-8181 Ph: 857-4884
— WESTMORLAND PLACE — GATEWAY MALL —
Saint John, N.B. Sussex, N.B.
Ph: 633-0794 Ph: 433-1143



Opinion du Lecteur et de la Lectrice



Le Front, un journal ou une feuille de chou?

Depuis le début du présent semestre, plusieurs étudiant(e)s et membres du personnel du Centre universitaire n'ont point de difficultés à constater et affirmer que le journal le Front n'est pas un journal représentatif, mais une "feuille de chou" représentative. En effet, la qualité de ce journal, que ce soit dans la forme ou dans le fond, laisse vraiment à désirer. Résultat: les copies hebdomadaires s'empilent sur les porte-journaux des diverses facultés!

Durant les années antérieures, les gens, s'empressaient pour se procurer

une copie, prenaient un plaisir à lire du début à la fin ce journal qui possédait alors un contenu beaucoup plus riche et intéressant. Actuellement, le seul plaisir que les lecteurs ont, c'est d'y discerner les erreurs. Pour l'étudiant en Français, ce journal constitue un bon exercice pour détecter les diverses fautes d'orthographe et de syntaxe.

La qualité très piteuse du Front ne devrait pas être prise à la légère car ce journal représente avant tout la masse étudiante, une masse étudiante qui doit payer chaque année 30 000\$ pour le budget de ce journal! Cependant, une différence s'impose dès lors, car cette année, les étudiants ne payent pas 30 000\$ pour la publication d'un journal, mais 30 000\$ pour la publication d'une "feuille de chou"!

Il est vrai qu'il ne faut pas s'attendre à des miracles d'un journal étudiant. Ce n'est pas la Presse que l'on lit. Par contre, ce journal doit respecter un certain niveau de professionnalisme, un niveau, qui, soit dit en passant, est inférieur à la normale. Lorsqu'on parle de manque de professionnalisme, il ne faut pas généraliser car évidemment, ce n'est pas tout le personnel de ce journal qui semble être négligent. Ceci m'amène à vous parler des facteurs responsables de la qualité négligée de ce journal. Un de ces facteurs est certes le fait que le montage des articles laisse parfois à désirer. Combien de fois aura-t-on vu de grands espaces vides dans ce journal?

Un autre facteur expliquant la mauvaise qualité du journal, c'est l'absence de photos causée peut-être par une négligence de la direction de ne pas engager un(e) ou des photographe(s)? Cette négligence a pour effet de donner un caractère plutôt terne au journal. Il existe d'autres facteurs contribuant à "cette honte" que les étudiants ont devant la parution hebdomadaire du Front. Limitons-nous à ces exemples, des exemples qui sont causés par un facteur dont les racines sont administratives. Ce facteur, c'est le fait que la

F.E.U.M. (Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton) est grandement responsable de la bonne marche du journal et également de la nomination d'un bon directeur et rédacteur en chef pour que justement le rendement du journal soit respectable, ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour ce qui est du Front, il serait bon de noter que les tâches de directeur ou rédacteur en chef sont exercées par la même personne. Cette situation se complique encore plus par le fait que la F.E.U.M. a embauché une personne qui, jusqu'à présent, ne démontre pas trop de connaissances pratiques dans le domaine journalistique. Si cette personne possède, d'après la F.E.U.M., les connaissances nécessaires, alors pourquoi la qualité du journal laisse-t-elle toujours à désirer?

De toute cette situation, un élément important devrait être pris sérieusement en considération, c'est que le Front ne doit pas être laissé dans ce fâcheux état, car ce que les étudiants veulent pour les représenter, c'est un journal et non pas une "feuille de chou".

Michel Morin
Etudiant en Géographie

ENDORMIOU IMCOMPETENT???

Après avoir lu le compte-rendu de la conférence du professeur W. Ford Doolittle, "Les protéines à l'oeuvre...", dans le Front du lundi 23 novembre 1987, je suis resté ébahi et stupéfait devant le manque de sérieux et de professionnalisme du journal étudiant. Après les divers articles erronés de M. Yvon Lacoste, voilà que c'est au tour des reporters de la section art et culture de nous présenter des stupidités.

Etant au département de chimie-biochimie à l'Université de Moncton et ayant assisté à la conférence de M. Doolittle, je peux vous assurer qu'il n'y a aucune vérité scientifique ou autre dans le compte-rendu du 23 novembre. Plus j'y pense, plus je me demande si l'étudiant a bel et bien assisté à la conférence ou s'il a eu un mauvais rêve. Pourtant, à bien m'en rappeler, cet étudiant y était. Je me souviens de cette figure étrangère ayant un air perdu et ricanant avec son copain lors de la conférence. Peut-être

s'il avait un peu plus écouté attentivement, il aurait pu vous donner le compte-rendu suivant.

Le lundi 16 novembre, W. Ford Doolittle, professeur au département de biochimie à Dalhousie University à Halifax et détenteur du prix Fraser de l'APICS, a présenté un exposé sur sa théorie de l'évolution des cellules procaryotypes et eucaryotypes. Intitulée "Introns and the Origin of Genomes", cette conférence portait sur l'évolution du matériel génétique dans les cellules procaryotypes (tels les êtres monocellulaires comme les virus et les bactéries) et eucaryotypes (êtres mono et pluricellulaires tels les amibes, les plantes, les animaux et l'être humain). A partir des différences du génome (tout l'ADN dans la cellule), notamment la présence de longues séquences d'ADN qui ne semblent avoir aucune fonction (introns) chez les eucaryotes, M. Doolittle a présenté un diagramme de l'évolution qui veut que les procaryotes et eucaryotes proviennent d'une même cellule qui aurait eu des introns dans son génome. Les procaryotes auraient évolué en perdant ces introns

tandis que les eucaryotes auraient gardé ces séquences dans leur génome.

Je tiens aussi à souligner le fait que M. Doolittle n'a jamais affirmé que les cellules se soient développées pour devenir des protéines et que les protéines étaient composées de molécules, de procaryotes et d'eucaryotes. De plus, il n'a jamais fait mention de nucléaire ou de l'évolution des cellules dans le roc!!!!

La cellule est l'unité structurelle de base de tout organisme vivant. Elle contient le matériel génétique (de reproduction) des êtres vivants sous forme d'ADN (acide désoxyribonucléique). A son tour, cette molécule est responsable, par divers mécanismes hautement complexes, de certains contrôles d'un organisme entier tel l'être humain. Non seulement l'ADN est responsable de la transmission du bagage de protéines qui, descendants d'une espèce mais aussi de la production de protéines qui confèrent des mécanismes de défense, de régulation, de transmission nerveuse, etc... chez l'organisme.

Donc tout être est formé de cellules qui fabriquent entre autre des protéines.

Ce résumé du 23 novembre nous a tous bien fait rire. Il est inconcevable que l'ère dans laquelle nous vivons renferme encore des individus ignorants qui un jour devront nous transmettre de l'information. C'est bien beau de pouvoir se dire journaliste et d'écrire, mais il faut au moins savoir comprendre ce que l'on écrit.

Dorénavant, il serait peut-être plus intelligent de vérifier vos sources et de faire lire vos articles par des gens qualifiés ayant des connaissances dans les domaines concernés avant de publier de telles conneries dans Le Front ou dans toute autre publication.

Yassin Choukri,
un biochimiste mécontent



Opinion
du
Lecteur
et de
la Lectrice



N.D.L.R. LA CRITIQUE
EST AISEE MAIS L'ART EST
DIFFICILE

Pauvre Michel Morin et pauvres étudiants aux gros coeurs et petits cerveaux pauvres en compassion.

Michel, ce n'est pas un plaidoyer que je vais devoir te faire mais une constatation personnelle sur l'état de dégradation auquel tu tends et que peut-être tu as déjà atteint. Laisse-moi t'éclaircir les idées et l'esprit (si t'en a un bien sûr).

-Je suis consterné par le fait que tu me jettes un légume pourri sur la gueule, alors que toi-même, tes articles en betteraves calcinés se pavanaient en dessous de la porte du Front (écrits à la main, avec une écriture d'un garçon de 3 ans à peine).

-Les fois où tu te vautrais d'un fusionnement d'idées que tu allais éternellement devoir sacrifier au Front, ne sont restées finalement que dans le placard de ta cervelle bloquée par un cadenas rouillé.

-Tu te rappelles Michel, les fois où on s'asseyait toi et moi pour discuter de tes futurs articles et des futurs sujets que tu préparais sur le sport à des fins journalistiques et des plans magnifiques que tu avais traité pour donner au lecteur sportif un aperçu de tes qualités d'expert dans le domaine. Conscience professionnelle ou perturbation de l'acte providentiel que tu allais parachever. Finalement je croyais en ta sincérité mais aujourd'hui je me convaincs de ta paresse. Michel, oh Michel combien de fois jet'avais demandé de m'apporter les articles à

temps? Combien de fois tu me les a remis en temps? Combien de fois ne me les a tu jamais remis?

-C'était toujours Robert Nicolas qui devait sauver ta face.

-Tu m'accuses, Michel, d'incompétence, comme quelques uns de tes amis qui t'utilisent pour porter parole. Combien de fois as tu daigné lire le Front? Si tu crois vraiment que ta capacité de juger les autres est aussi clairvoyante que d'assumer pleinement et jusqu'au bout tes responsabilités alors qu'on en juge d'après tes connaissances dans le domaine. Mais essayons quand même. Qu'est-ce que tu sais de la FEUM, de la vie étudiante, de l'assemblée générale qui s'est tenue dernièrement etc?... Je dois te rappeler que le Front, c'est un journal qui donne des informations pour et concernant les étudiants en 1er lieu. Ses membres et son effectif sont restreints. Si tu crois avoir contribué à donner au journal une crédibilité, tu serais d'abord resté, deuxièmement tu en aurais parlé et troisièmement, tu aurais pu demander aux gens que la critique rend aveugles, de contribuer de la même manière.

-Une dernière chose Michel, la calomnie que tu viens de faire au Front et aux étudiants en allant écrire ta supercherie dans "Le Matin", ce n'est pas ainsi que tu arriveras à laver ton linge sale avec nous, laisse moi te dire qu'il pue à tout casser.

Wafik Nafti

Un directeur inquiet de l'arrogance de certains étudiants.

Salade aux choux

Ce n'est pas dans mes habitudes de répondre à des absurdités du genre, mais cette fois tu y vas lâchement...

Pauvre chou, tu sembles en savoir des choses, mais je me vois dans l'obligation d'apporter quelques précisions pour t'éclaircir, puisque tu n'est pas ce qu'il y a de plus brillant...

C'est vrai qu'environ un mois passé je devenais employé au journal Le Front, en occurrence employé de la FEUM. Je fus embauché à titre d'opérateur de micro-ordinateur pour faire le montage de ce même journal. Il n'a jamais été question d'être journaliste pour ce poste, et comme ce n'est pas le cas de tout le monde je ne prétends pas l'être non plus. D'ailleurs j'ai la même formation que toi si tu y tiens.

Ensuite je me suis permis d'aller à la cave aux choux pour voir ce que tu écrivais pour le journal peu de temps avant que j'arrive dans le bol...

J'ai constaté que tu ne valais pas cher pour un responsable des chroniques sportives. Je te conseille donc de poursuivre dans les sports puisque que tu viens de prouver que tu n'avais rien au-dessus de tes épaules en pomme de chou. Pourtant, les gens qui s'intéressent aux sports sont généralement capables de faire un lien entre la forme physique et mentale, t'occupes pas de la deuxième partie Michel, c'est peine perdue.

Enfin, pour ce qui est de faire parvenir tes écrits au journal Le Matin édition du 2 décembre dernier, je considère que ton geste est d'une immaturité, d'un manque de professionnalisme comme tu le dis si bien...

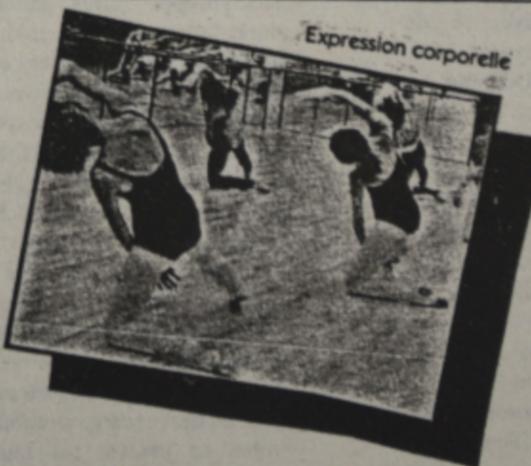
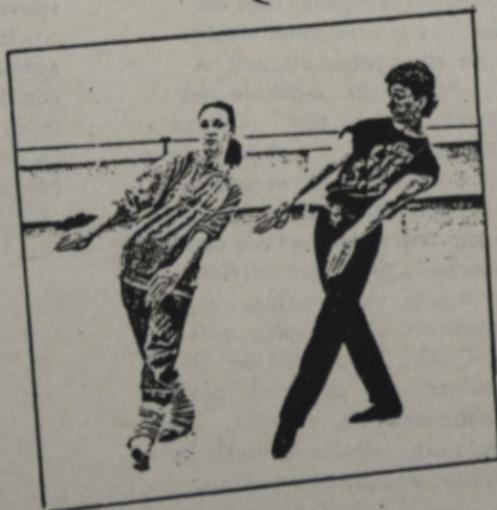
En quoi cela intéresse-t-il la population francophone du N.-B.? Il n'est pas évident que ça intéresse les lecteurs de ce journal, mais il est indiscutable que tu n'as pas la mentalité d'une poupée "bout d'chou".

Principalement je voulais te dire de faire attention à tes fausses interprétations, ou plutôt ne dis plus rien, ça t'évitera de dire des conneries puisque toi-même tu alimentes le journal de ce que tu déplore tellement. Une supercherie en vaut bien deux... Mais celle-ci restera dans le territoire auquel elle appartient.

Marc Arseneau



ART
DRAMATIQUE



COURS DE SERVICE EN EXPRESSION CORPORELLE OUVERT A TOUTES & TOUS - AUCUN PREALABLE
INSCRIPTION IMMEDIATE EN NOMBRE LIMITE: SECRETARIAT DE LA FAC. DES ARTS & AUTRES

Semestre	Sigle	Description	Gr.	Cr.	Local	Trame	Jour	Heures	Professeur	Max.
4	AT-1620	Exp. corporelle I	2	3	148C(CEPS)	42	Lun. Mer.	13h00 à 14h30 11h30 à 13h00	Chantal Cadieux	30

Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre

UNE JOURNEE DANS LA VIE D'YVAN ET DENIS...SOVITCH

Yvan et Denis partagent ensemble un appartement et c'est là tout ce qu'ils ont en commun.

Dès sept heures le matin, Yvan s'éveille, s'étire, sent la chaleur de ses draps mais quitte ceux-ci pour son peignoir, un jus d'orange et une musique douce, tout en se laissant fasciner par les reflets bleutés du ciel sur cette blanche neige qui recouvre le sol.

C'est en sortant d'une longue douche qu'il entend la ronde matinale du "spooze" de Denis. C'est un des moments favoris de sa journée, car en général, après sept sonneries à quatre minutes d'intervalles, Denis traverse la pièce apeurée alors qu'Yvan se tape un petit déjeuner en riant dans sa barbe. Alors que ce dernier est habillé et sur le point de partir, Denis sort bleui d'une douche froide, sautant sur une patte, furieux de s'être écrasé le petit orteil sur le cadre de porte. Fumant sa première cigarette, il s'appelle un taxi, fixant déjà les pantalons dans lesquels il va sauter, pendant qu'Yvan respire sur le chemin des écoliers.

Mais Denis n'est pas un fou! Il a des qualités qui, ma foi, sont très valorisées à l'Université. C'est un compétiteur agressif, un travailleur hypervigilant, rapide, agité, voire impatient. On l'admire souvent pour ses

accomplissements sociaux et on lui accorde beaucoup de prestige. Prompt à réagir, il est amusant de voir son visage tendu et son corps fébrile, faire d'une simple discussion un débat qu'il peut trancher rapidement et efficacement avec une prise de position où la zone grise est rarement possible. Franchement, avec tout son charme et son style, Denis ne laisse personne indifférent. Cependant, en lui-même, il sent cette pression qui, d'un sens, l'anime et lui porte fruit mais qui aussi, l'épuise. Il n'est pas sans entendre ceux qui lui disent qu'il brûle la chandelle par les deux bouts mais il se rassure vite, pensant à sa jeunesse, sa vitalité, les nombreux bénéfices que lui rapporte son style de vie et finit souvent en se disant qu'il est ainsi fait, se promettant bien des vacances qu'il ne prendra pas...

Yvan, lui, est le type modéré, détendu et patient. Il ne se met pas facilement en colère, prend du temps pour ses loisirs, temps dont il ne manque jamais. Bien qu'il souhaite réussir, il n'est pas préoccupé par les honneurs et le prestige, se disant que cela viendra bien en temps et lieu. Il ne force ni les choses ni les gens, préférant les laisser mûrir à point. Yvan ne joue pas sa santé physique et mentale comme le fait Denis. Il planifie à long terme, heureux de couper à 600% ses risques d'accidents cardio-vasculaires, entre autres... Pour lui, la vie est une chose relative et la question réside dans l'attitude qu'on adopte pour y faire face. C'est aussi simple, pour lui, qu'un verre d'eau à moitié plein ou à moitié vide... La situation est la même mais

l'attitude de l'un sera optimisme alors que celle de l'autre, pessimiste...

Ce texte peut sembler moralisateur, je vous l'accorde, mais ce n'est pas sur cette note que je voudrais conclure.

Cette histoire, je l'écris pour ceux qui sont allés au bout de leurs symptômes et de leurs angoisses. Ceux qui m'ont fait sentir leurs douleurs, leurs dépressions, les phobies de toutes sortes, "le burn out" et tant d'autres misères. Pour ceux qui ont persisté jusqu'à ce qu'il ne reste rien, sinon le sentiment terrible de l'échec, le repli sur soi et la mise en dehors du circuit social. Pour ceux là et pour éviter que d'autres vivent ce "goulag" moderne, j'aimerais que cet article suscite une réflexion sur notre style de vie, nos motivations, nos buts et aspirations réels, versus ceux que la société nous impose trop souvent. L'université, c'est un système miniature où l'on peut expérimenter à tous les niveaux. Ne négligeons surtout pas notre croissance personnelle.

Au plaisir de ne pas se voir... dans les services de santé physique et mentale.

Edna Pelletier-Doucet
Pierre J. Ouellet
Service de counselling psychologique
Service aux étudiants
410 Taillon



PRESENTE

DIMANCHE DANSANT

AVEC LA MEILLEURE MUSIQUE

(((((ALTERNATIVE))))

* TOUS LES DIMANCHES

* ENTREE LIBRE

* ESSAYE NOS SUPERS "BURGERS", seulement 1.50\$,
et notre grosse frite à 1.25\$ (servis entre 21h00 et minuit)

* HAPPY HOUR ENTRE 20H00 ET 23H00

* UNE SOIREE POUR TOUS LES GOUTS ET TOUS LES BUDGETS

* VIENS NOUS VOIR LES DIMANCHES SOIRS

La volleyeuse Julie Godin, des Anges Bleus de l'Université de Moncton, est la dernière récipiendaire du titre de l'athlète de la semaine au Centre universitaire de Moncton.

L'athlète, native de Petit-Rocher, a été un choix unanime au sein de l'équipe toute-étoile de l'Omnium de volley-ball féminin de l'Université de Moncton après avoir mené les Anges Bleus à une fiche de quatre victoires et un seul revers.

Selon Daniel O'Carroll, l'entraîneur des représentantes de l'Université de Moncton, sa protégée, sélectionnée au titre de meilleure joueuse au sein du circuit universitaire des provinces de l'Atlantique la saison dernière, est en voie de retrouver la forme qui lui avait permis de remporter ce titre l'année dernière.

"En fin de semaine, Julie a été excellente dans toutes les facettes de son jeu. C'est une joueuse complète, capable de réussir le jeu clé pouvant transformer une défaite en victoire. Nous avons besoin de son jeu pour espérer atteindre la finale de l'ASIA cette année", dit-il.

CALL FOR FAST
SERVICE & DELIVERY
TELEPHONE POUR
SERVICE RAPIDE &
LIVRAISON

MONCTON
726 MOUNTAIN RD.
858-5000

RIVERVIEW
703 COVERDALE RD.
387-2111



726 MOUNTAIN RD.
MONCTON, N.B.
858-5000



LES HUMEURS DE S. TREMBLAY

LORSQUE LE MOUTON CROIT TRIOMPHER DU LION

Qu'est-ce que le Canada soutiendra de l'accord du libre-échange? La sympathie des américains? Leur omniprésence à l'intérieur de notre pays?

Le gouvernement conservateur devrait comprendre qu'il est impossible de transiger avec une super-puissance sans perdre des plumes. Les américains sont des "winners". Lorsqu'une entente les défavorise, ils ne la signent pas.

L'une des nombreuses promesses de Brian Mulroney, lors de sa première campagne électorale, était d'amener un rapprochement entre les gouvernements provinciaux et fédéral. Si le Premier ministre signe le traité du libre-échange, la réconciliation entre les provinces et l'Etat sera plus éloignée que jamais.

Les canadiens doivent décider du sort du libre-échange. Brian

Mulroney refuse de déclencher un référendum national sur cette question, car il se doute d'un rejet de la part des électeurs. Le chef du Parti conservateur tient mordicus à réaliser cet accord, même si cela doit se faire au détriment des Canadiens.

Le gouvernement a dépensé des millions de dollars pour en arriver à une entente valable avec nos voisins du sud. Les résultats: un pacte à la dernière minute, un accord à l'image de nos adversaires, un "FAST-FOOD AGREEMENT".

Les médias d'information canadiens accordent une importance accrue à l'endroit du traité historique. Aux Etats-Unis, le sujet est ignoré. Les mass-média sont trop préoccupées à dénicher les écarts de conduite de leurs hommes politiques.

Les Etats-Unis et le Canada se sont entendus sur un point dont le premier ministre Mulroney est particulièrement fier. Il s'agit de l'implantation d'un arbitre impartial qui trancherait la questions auxquels les deux pays ne pourraient s'accorder. En revanche, il ne faut pas oublier que l'impartialité s'achète... et qu'il est franchement plus payant de se faire acheter en dollars américains...

LES MICROÉMULSIONS: PAS DANGEREUSES POUR LA VIE HUMAINE

Daniel Héту, professeur au Centre universitaire de Shippagan, a expliqué de manière plutôt vague les propriétés thermodynamiques (mélange d'eau et de deux solutés) des systèmes ternaires, le mercredi 25 novembre dernier.

par Michel Bourget

Selon Daniel Héту, le mélange de deux solutés (par exemple: le sel et le sucre) et d'eau provoquent des microémulsions. On retrouve ces microémulsions dans plusieurs produits tels que les détergents, la peinture, dans les produits pharmaceutiques, dans les cires et les nettoyeurs, et dans plusieurs autres. Daniel Héту a affirmé que les microémulsions ne sont pas dangereuses pour la vie humaine. La

preuve qu'ils ne sont pas nuisibles à la santé, est le fait qu'on les retrouve dans les médicaments. Cependant, s'il y a du benzène dans les produits, ceux-ci peuvent causer de sérieux problèmes de santé. Le benzène constitue un élément cancérigène, a souligné M.Héту.

Le professeur de sciences est entré en fonction au Centre universitaire de Shippagan depuis 4 mois seulement. Il a choisi d'aller à cet endroit, parce qu'il a avoué être attiré par l'Acadie sur le plan humain. L'Université Laval et l'Université de l'Alberta, à Edmonton, lui ont offert des postes dans l'enseignement.

Le but visé par Daniel Héту est de tenter de s'organiser à faire de la recherche dans le domaine des pesticides.

Selon lui, il constate une lacune au niveau des détergents pour laver le linge. Les pesticides semblent prendre une place assez considérable dans les détergents, a souligné Daniel Héту.

Art et Culture

le département d'art dramatique
présente

La Cantatrice Chauve

et

La Leçon



DU 8 AU 12 DÉCEMBRE, à 20h00

STUDIO-THÉÂTRE LA GRANGE
Centre Universitaire de Moncton

BILLETS EN VENTE À LA CANTINE
DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION

ÉTUDIANTS \$2.00
AUTRES \$4.00

Le Département d'art dramatique du Centre universitaire de Moncton présente chaque année, au mois de décembre, son premier spectacle public dans lequel tous les étudiants du département sont impliqués, assumant l'interprétation et la partie technique de la représentation.

Cette année, à partir du 8 décembre jusqu'au 12 décembre, notre département présentera au grand public un spectacle formé de deux pièces: "La Cantatrice Chauve" et "La Leçon" de Eugène Ionesco.

"La Cantatrice Chauve" et "La Leçon", devenues avec le temps des classiques du genre, sont connues et jouées dans le monde entier; à Paris, elles sont représentées au Théâtre de la Huchette sans interruption depuis plus de trente ans.

Dans "La cantatrice chauve", Ionesco satire, dépeint cruellement la petite bourgeoise anglaise, mais en le faisant, il vise "une petite bourgeoisie universelle". Car le petit bourgeois, dit Ionesco, est l'homme des idées toutes reçues, des slogans, des clichés, en bref, du conformisme par excellence. C'est précisément à ce langage rempli d'automatismes, à ce langage robotisé, à ce conformisme "cosmique" que Ionesco s'attaque dans "La cantatrice chauve".

Dans "La leçon", Ionesco vise à dénoncer, à satiriser, une autre forme de langage, le langage formé des mots qui font mal, qui font souffrir, qui écrasent, qui étouffent la personnalité. Ce sont des mots qui trahissent des instincts, des pulsions obscures, inquiétantes, violentes et qui finalement, tuent.

Pour Ionesco, les deux pièces sont "des farces-tragiques" car comme il l'a dit à plusieurs reprises, la démarcation entre le comique et le tragique est des fois très infime et là-dessus Ionesco ne se trahit pas. En effet, en nous proposant ses deux pièces, il sait nous faire rire mais le rire qu'il déclenche est assez inquiétant et "sérieux".

Les étudiants et étudiantes de 4e année assumeront l'interprétation de ce spectacle. La conception des décors, des costumes et des accessoires: Professeur Luc Rondeau. La technique de scène du spectacle (éclairage, bande sonore, etc.) est assumée par le Professeur Paul Leclerc.

La conception de l'affiche et la régie: Murielle Savoie, 3e année.

Directeur de production: Claude Boulet
Assistante à la direction de production: Lucie Lebel, 3e année.

Mise en scène: Professeur Grégoire Pogonat.

"La Cantatrice Chauve" et "La Leçon" d'Eugène Ionesco seront présentées du 8 au 12 décembre à 20h00 au Studio-théâtre La Grange du Centre universitaire de Moncton.

Les billets sont en vente à la cantine de la Faculté des sciences de l'éducation.

Prix: Étudiants - 2.00\$ Autres - 4.00\$

UN SPECTACLE A NE PAS MANQUER!

LE LIBRE ECHANGE VU SOUS QUATRE ANGLES

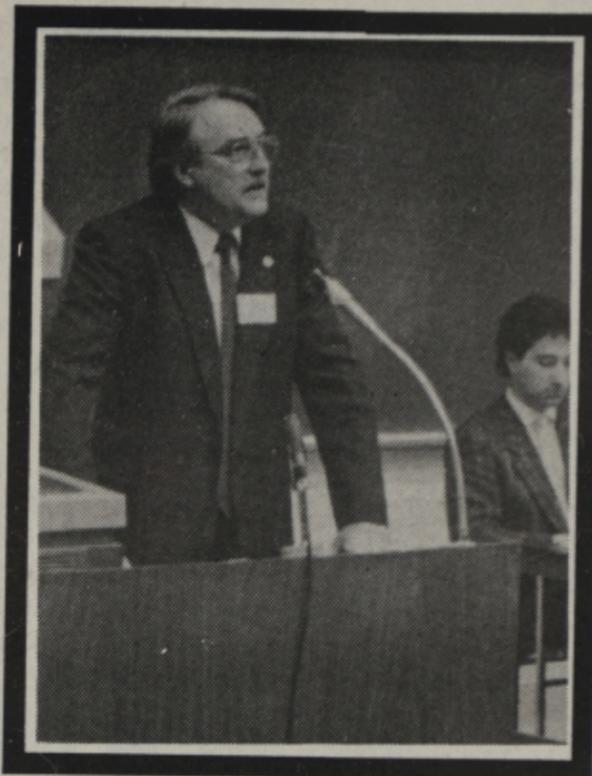
Le panel sur l'impact du libre échange sur le Nouveau-Brunswick, organisé par les étudiants du MBA, a vu la présence de quatre conférenciers appartenant à différents domaines d'activités et de pensées.

par Wafik Nafti

Il y avait la présence de M. Paul O'Connell, sous-ministre de M. Jean Nadeau, économiste au Conseil économique du Nouveau-Brunswick, M. Pierre Foucher, spécialiste du droit constitutionnel à l'École de droit de l'Université de Moncton et enfin M. Elmo Whittom, vice-président des travailleurs du papier du Nouveau-Brunswick. M. Hugues Roy, président du panel et organisateur du débat qui devait s'ensuivre, a procédé, après la présentation des panelistes, à une introduction du sujet et par la suite laissé la parole à ces derniers. Ayant commencé le premier M. O'Connell a tenu à éclaircir les points sur lesquels le libre-échange au Canada et plus particulièrement au Nouveau-Brunswick étaient spécifiques. Il a à ce niveau mentionné différents aspects sur lesquels le libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada allait être renforcé. Notamment les secteurs qui ont des droits de douanes ou ce qu'on appelle plus communément en économie, les barrières tarifaires, seront complètement radiées ou abaissées (établir des quote-parts et des normes douanières plus flexibles) et ceci dans le cadre des barrières non tarifaires. Il a précisé que la politique du Canada visait à se modeler sur la libéralisation du commerce que le GATT encourage tout particulièrement afin d'élargir les horizons commerciaux entre les deux pays. A la différence des accords qui sont en train de se concrétiser entre les E-U et le Canada, le Nouveau-Brunswick, étant encore une province aux moyens encore modestes, ne se soumet pas encore ou du moins semble encore partagé entre l'intégration ou la renonciation d'un projet à court ou à long terme.

Au Canada le protectionnisme était perçu comme un moyen rationnel de défense et de protection des acquis de production que seules les importations massives pourraient ébranler. Aujourd'hui on s'accorde pour dire que le protectionnisme comporte un risque, car étant renfermé sur lui-même il correspond à un isolement sur le plan

commercial et une privation des marchés extérieurs, puisque les autres pays adoptent des mesures de représailles et ferment leurs marchés



aux exportations canadiennes. Aussi le Nouveau-Brunswick, qui est une province canadienne qui conserve jusqu'à ce point un certain protectionnisme face aux voisins du sud, protectionnisme qu'on pourrait désigner comme réfractaire au risque de démantèlement de l'appareil social et de l'équilibre jusque là, dépendant de ressources traditionnelles comme le bois, la pâte, la pêche et des industries dérivées de ces matières.

Par conséquent comme l'a souligné M. O'Connell, le Nouveau-Brunswick n'a pas encore souscrit au processus de libre-échange. Donc cette position se maintiendra tant que le débat n'a pas su promettre une compensation solide pour assurer aux industriels, aux pêcheurs et aux petites entreprises de la région une valeur résiduelle sûre de l'échange. Pour revenir au Canada, M. O'Connell a énuméré quelques catégories de produits et biens qui profiteront de l'élargissement dans le domaine de l'échange et bénéficieront de la clémence douanière.

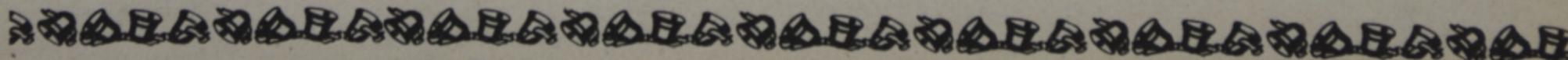
Les droits de douanes ont été supprimés pour la catégorie des ordinateurs. Il sera question d'amorcer (si ce n'est déjà fait) d'ici 10 ans, une levée des droits pour les textiles et les aliments qui restent au Canada, des produits à protéger jusqu'à preuve du contraire, c'est-à-dire jusqu'à ce que le marché

soit à même de suffire à la production locale et à la consommation locale ou bien qu'il devienne suffisamment concurrentiel sur d'autres marchés.

L'élimination des redevances américaines sera un point de mire et un point de discorde, puisque les E-U enregistrent un déficit de plus en plus prononcé vis-à-vis du Canada.

Les vins et spiritueux au Canada sont un domaine qui relève des compétences provinciales, mais les nouveaux accords favorisent énormément les échanges et importations des vins américains. Cependant cette clause exclut les producteurs de bière d'en faire autant. En ce qui concerne la conférence qui a suivi, M. Elmo Whittom, étant vice-président du syndicat des travailleurs du Nouveau-Brunswick, a strictement condamné les méfaits de tels accords et les conséquences néfastes qu'il entraîneront une fois qu'ils seront conclus. M. Whittom a donc insisté sur le fait que "le débat est loin d'être terminé" et que le "support pour l'entente baisse proportionnellement et d'une manière évidente". Les raisons du refus du syndicat à souscrire sont nombreuses. Le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt selon M. Whittom à préparer le terrain aux américains pour venir s'installer et exploiter des ressources que les Néo-Brunswickois ont toujours considéré comme vitales. Le texte global des accords de libre-échange n'est pas conforme, d'après M. Whittom, aux attentes des travailleurs du Nouveau-Brunswick. Les enjeux qu'il soulève ne seront pas à la taille d'une province tant que les ressources risqueront un jour d'être tarées par une plus grande exploitation. A cela, il caractérise l'économie actuelle américaine comme une économie dont la dette extérieure a atteint des proportions énormes en affichant des effondrements du cours du dollar et une hausse vertigineuse du Dow Jones. Ce qui est par conséquent un signe de mauvaise santé qui nécessitera des injections énormes de devises canadiennes afin de la renflouer.

VOIR LIBRE-ECHANGE p. 17.



LIBRE ECHANGE suite...

M. Whittom a ajouté que l'Accord signifiera suppression d'emplois au Canada. "En effet, dit-il, l'Accord risque d'affecter les entreprises faibles qui dépendent énormément des matières premières du Nouveau-Brunswick comme l'industrie forestière (pâte à papier et dérivés), et des pêches (homards, poissons de tout genre, thon etc.). Il a aussi condamné le fait que les américains considèrent que les avantages sociaux (assurance chômage, assurance maladie, etc) constituent des subsides aux producteurs canadiens et qu'il faut par conséquent les éliminer. Le mouvement syndical du Nouveau-Brunswick à ce niveau considère que le débat était fondamentalement américain et que le Canada avait cédé sur toute la ligne.

A propos des ressources énergétiques du Canada le représentant syndical a dévoilé les intentions américaines pour dire que l'accès total à ces ressources risque de mettre un terme à la souveraineté énergétique du Canada. Il a fait mention d'une conduite qui drainera à sens unique les ressources énergétiques canadiennes vers les Etats-Unis.

M. Whittom a fini par condamner la politique de certaines entreprises américaines situées au bord de la frontière du Mexique. Ces entreprises emploient 300 000 adolescents mexicains non syndiqués en les payant l'équivalent de 65 cents américains/l'heure. Ces pratiques vont à l'encontre des principes de bon voisinage et n'augurent pas des relations durables et sincères en matière de politique sociale. En terminant, il a dit "La décision doit revenir au peuple et seul le peuple saura ce qui lui sera profitable".

Le juriste M. Pierre Foucher quant à lui ne prend position que lorsque l'acte en lui-même est transformé ou traduit en termes juridiques sans équivoque. Le libre-échange est un accord qui est régi non pas par des lois mais par des dispositions administratives ou politiques. Ainsi, tout secteur de droit économique au Canada échappe au législateur. Car finalement, ce dernier ne peut faire suite à des déclarations politiques qu'au cas où les décisions à ce niveau n'ont pas été investies d'un apport légal et constitutionnel. Le secteur de droit économique est l'un de ces actes légaux qui, contrairement aux autres domaines ou secteurs, prennent leurs ressources dans les deltas politiques et ses affluents.

M. Foucher a aussi voulu faire une distinction constitutionnelle entre la compétence fédérale et la compétence

provinciale. Pour commencer il s'avère que tout le mouvement de biens des capitaux est réglementé par le fédéral et tout le commerce est par contre réglementé par le provincial.

D'après M. Foucher plusieurs réformes seront apportées aux articles de la constitution en vue d'inclure des clauses qui jusque là n'étaient pas connues ou stipulées. Parmi ces réformes on dénombre quelques unes fondamentales dans le sens juridique:

- les services financiers et les investissements
- le Droit corporatif ou la Loi sur la corporation
- En matière d'automobiles
- En matière de douanes, l'impact est très grand, les règles de classifications tarifaires doivent être reformées.
- En matière agricole: on élimine les licences d'importation
- Secteur énergétique: on prévoit un accès des canadiens sur le marché libre américain.

L'accès proportionnel n'a pas encore été défini, étant sujet à interprétation. Question transport: la réglementation relève de deux compétences: le fédéral et le provincial.

Aux télécommunications il y aura accès non discriminatoire. Excepté bien sûr au champ militaire en cette matière.

Toute la question des monopoles va être remise en question par le traité.

L'assouplissement des règles d'immigrations concernera la durée de séjour qui sera étendue pour les ressortissants canadiens.

A présent, place aux recours dont M. Foucher a parlé:

Il est mentionné que le traité impose des avis et notifications à tous les changements apportés.

Un recours sera prévu en matière d'explication à toutes les lois économiques qui vont être établies à toutes fins par l'Accord.

Des tribunaux d'arbitrage auront pour tâche de trancher sur les éventuels différends sur les termes des accords. M. Foucher est un juriste et par définition, fixe le rôle du Droit comme étant au service d'objectifs. Espérons qu'il les atteindra dans le cadre des ententes du moins.

Enfin M. Jean Nadeau a fait sa conférence sur le protectionnisme et ses méfaits et sur les industries qui selon lui, sont les plus susceptibles de subir des changements importants grâce ou à cause de l'échange. Cela dépend de quel point de vue on se place.

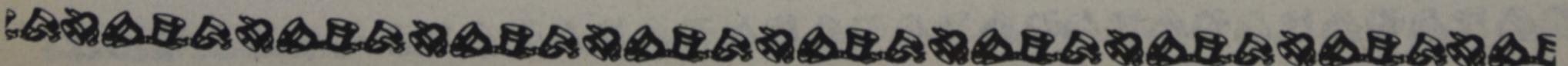
Le protectionnisme, pour M. Nadeau, fait obstacle à la mobilité et à la circulation des biens et services. Le protectionnisme à outrance diminue le

pouvoir d'achat et augmente le coût de production des industries efficaces. Il ajoute en l'occurrence que le protectionnisme affaiblit une nation de façon générale.

Cependant, en termes de structure tarifaire le Canada n'a pas d'impact sur le Nouveau-Brunswick. En 1986 le Nouveau-Brunswick a atteint un niveau d'exportation supérieur à celui du niveau canadien, toutes proportions gardées bien sûr, 66% de ses produits ont été exportés vers les Etats-Unis. Selon M. Nadeau l'industrie forestière néo-brunswickoise se porte bien; la pêche, la pâte à papier et les produits dérivés du charbon sont les principaux secteurs d'exportation. M. Nadeau en conclut que depuis 1980 la balance commerciale du N.-B. est favorable à ce dernier alors que le déficit des Etats-Unis est à la hausse depuis 1982. M. Nadeau a aussi parlé du projet de loi HR3 qui vise à redéfinir l'ensemble des domaines compensatoires et "anti-dumping" afin de s'assurer un équilibre dans les échanges pour qu'il n'y ait pas d'insatisfaits ou de perdants.

Pour revenir à l'industrie proprement néo-brunswickoise, il semble que l'industrie forestière tient la flamme assez haute avec 1 milliard de dollars d'exportations pour 11 usines productrices. Ainsi le papier journal et la pâte ne seront pas taxés dorénavant, les tarifs douaniers seront par la même occasion éliminés. L'Accord par conséquent semble offrir des avantages à cette industrie. La pêche, de son côté, bénéficiera davantage de la Loi sur la protection contre "l'anti-dumping". Cependant on se demande s'il n'y aurait pas des obstacles à ce commerce. M. Nadeau a cité l'exemple du homard dont les normes de grandeur chez les deux pays diffèrent. Au Canada le homard a une mesure de 2 pouces et demi. Aux Etats-Unis c'est trois pouces. C'est à ne plus comprendre. Pour l'agriculture, l'Accord entend rabaisser les barrières tarifaires pour les légumes pour éventuellement les éliminer complètement, les fruits continueront à bénéficier comme d'habitude de ces avantages.

Le libre-échange est un domaine vaste, on vient de le voir. Il comporte des contradictions et des situations controversées car chacun les interprète à sa manière. Les conférences étaient objectives, mais vues sous plusieurs angles, c'est une heureuse initiative.



MOUVEMENT SOCIAL DE L'AVENIR: LE FEMINISME

Le 25 novembre dernier avait lieu à la Faculté d'administration, un dîner-causerie où on a assisté à une conférence sur l'histoire du mouvement féministe au Nouveau-Brunswick. En effet, la Passerelle accueillait Lucie LeBouthilier du Secrétariat d'Etat. Ainsi, la conférencière a tenté de situer le mouvement des femmes au Nouveau-Brunswick en regardant son histoire, ses réalisations majeures, et les principaux défis de l'avenir. On sait que les femmes du Nouveau-Brunswick ont derrière elles de longues années de revendications.

Concernant la première vague du mouvement féministe, cette dernière se situe entre le dernier quart du 19e siècle et la première partie du 20e siècle. Cette période fut caractérisée par la création et l'expansion de nombreux groupes sociaux réformistes et philanthropiques tels que le Y.W.C.A (1870), le Women's Christian Temperance Union (1879) etc... La plupart de ces groupes se sont montrés très actifs sur la scène politique. En fait, ces derniers ont exercé des pressions vis-à-vis de l'Etat pour améliorer la condition féminine et obtenir des réformes sociales. La lutte prédominante de cette époque fut les manifestations entourant l'obtention universelle du droit de vote pour les femmes. Après un travail acharné s'échelonnant sur près d'un demi siècle, en 1919 les législateurs de la province accordent le droit de vote universel aux femmes. Effectivement, dans la première loi électorale de la province (1843) les femmes n'étaient pas exclus du droit de vote. Cependant, lors de la deuxième loi électorale, les législateurs ont corrigé l'oubli de la première loi en excluant les femmes du droit de vote. Ainsi en 1919 les femmes regagnaient simplement ce qu'elles avaient perdu.

Malgré ces luttes, aujourd'hui, même avec le plus grand nombre jamais élu de femmes à l'Assemblée législative, on est loin d'une représentation équitable. Surtout lorsqu'on sait que la population de la province est composée de 51% de femmes. Evidemment le pouvoir politique demeure entre les mains des hommes.

La deuxième vague du mouvement féministe s'est développée autour des années '60, à partir des mouvements pour les droits civils aux Etats-Unis et des mouvements sociaux tels que ceux de la paix et de la reconnaissance de l'égalité des droits des francophones. Divers groupes de femmes tels que les Dames D'Acadie, se sont formés dans cette période afin de finalement permettre à ces dernières d'échanger et de briser leur isolement.

En 1975, l'Année internationale de la femme a amené une certaine visibilité, crédibilité ainsi que la légitimité des revendications de femmes. Cela a constitué une catalyse stimulante pour la multiplication de groupes de femmes aux intérêts spécifiques, partout dans la province. Par contre, dans 15 ans de travail, les femmes du N.-B. réalisent que la société patriarcale est loin d'être abolie. Regardez autour de vous, dans la société et plus près de nous à l'Université au niveau de l'administration des Facultés, combien de postes de pouvoir sont effectués par des femmes? On est tellement habitué de voir les hommes siéger aux postes de commandes, c'est à ce point ancré dans le tissu social que l'on ne s'interroge même plus.

Essentiellement cela indique l'omniprésence de luttes en face desquelles il faut conserver une attitude affirmative. Parmi les défis de l'avenir, on retrouve celui d'une législation insistant sur le salaire égal pour un travail équivalent ce qui permettrait sûrement l'amélioration des conditions économiques de nombreuses femmes. Egalement, la mise sur pied d'un système de garderie universel subventionné par l'Etat est primordial. Si les femmes n'obtiennent pas ces programmes, nombreuses sont celles qui continueront d'éprouver le fameux "complexe de la super-femme" (symptôme qui à long terme devient souvent pathologique). Aussi, on devrait reconnaître le travail des femmes au foyer, représentant 40% du produit national brut.

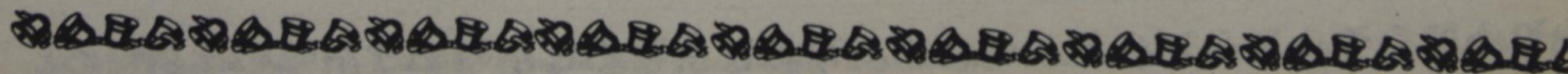
Ensuite, on ne peut négliger des dossiers tels que l'Accord du Lac Meech et le Libre-échange, en raison de la protection qui n'y est pas incluse, sans oublier l'aboutissement à la perte d'emploi chez les femmes.

A la lumière de ces constats, d'innombrables combats restent à gagner concernant les services sociaux, surtout pour les femmes victimes de violence, les mères célibataires etc... On tente d'éliminer la pornographie et les images sexistes véhiculés par les médias. En fait, certaines études déterminent que la "porno" influence ses spectateurs en agissant sur leur inconscient et finalement elle répand des images dégradantes et avilissantes des femmes. En effet, les changements fondamentaux résident au niveau des attitudes sexistes, ce qui implique un énorme "boulot" face au système de valeurs. Ce dernier appuyant l'idée des hommes actifs, affirmatifs, aventureux, intelligents et des femmes passives, soumises et dépendantes comme étant des caractéristiques ancrés dans le marbre.

Ainsi, par le biais de l'éducation et de la diffusion d'information, le mouvement des femmes parviendra à une infrastructure plus solide. Pour cette raison, sans être alarmiste, l'histoire clari fie les événements du présent. Elle contient un message hautement pertinent, celui d'éviter la perte de leurs acquisitions, c'est-à-dire qu'une lutte gagnée n'insinue pas l'arrêt du travail. Les groupes de jeunes femmes comme la Passerelle doivent continuer de se mobiliser afin de faire avancer les choses.

Pour ceux et celles intéressés par la condition féminine au sein du campus, vous êtes invités à venir participer aux activités de la Passerelle qui joue un rôle significatif dans les défis de l'avenir du mouvement féministe. A titre d'information, vous pouvez rejoindre soit Danielle Bois au numéro 855-0211; ou Michelle Fortin au 388-1021 et 857-0416.

Danielle Bois



BABILLARD

Travail a TEMPS
PARTIEL sur le CAMPUS
ou en VILLE

COMPAGNIE DE PROMOTION
- RIVERVIEW
VENTE DE CERTIFICATS-
CADEAUX
par téléphone en lisant.
Information préparée par la
compagnie
SALAIRE + BONI

RESTAURANT - PIZZA &
DONAIR - MONCTON
(Pour ces trois postes, vous
devez être bilingue)
COMMIS AUX COMMANDES -
par téléphone
SALAIRE: 4.00\$/h (au début)
CHAUFFEUR POUR
LIVRAISON à domicile
Vous devez avoir votre propre
voiture
SALAIRE: 4.00\$/h +
commission + pourboires -
SERVEUR AU COMPTOIR
SALAIRE: 4.00\$/h (au début)

MAGASIN, VETEMENTS POUR
HOMMES - DIEPPE VENDEUR
Préférentiellement expérience
dans la vente au détail
SALAIRE: Dépend de
l'expérience

HOTEL - MONCTON (vers la
côte magnétique)
COMMIS DE NUIT
Vendredi et Samedi, de minuit
à 8h00
Expérience ou connaissance
de la comptabilité
SALAIRE: 5.00\$/h

MARRIOTT CORPORATION
(CAFETERIA, EDIFICE
LEOPOLD TAILLON)
SERVEUR DE LIGNE
SERVEUR DE BANQUET
SALAIRE: 4\$/h

BOUTIQUE D'UNIFORMES ET
VETEMENTS POUR DAMES -
MONCTON
VENDEUR
Vous devez être bilingue
SALAIRE: 5\$/h

RESTAURANT - MONCTON
SERVEUR
SALAIRE: 4\$/h + pourboires
CAISSIER
SALAIRE: 4\$/H (négociable)
POUR CES DEUX POSTES,
VOUS DEVEZ ETRE AGES DE
19 ANS OU PLUS

EMPLOIS PERMANENTS

Pour les emplois mentionnés
ci-dessous il est important de
soumettre votre demande
d'emploi au CEC-SC avant
midi le jour de la date limite

PRE-SELECTIONS DATE LIMITE

7 Décembre
LA METROPOLITAINE
Représentant des Ventes
Toutes les disciplines

11 Décembre
BANQUE DU CANADA
Postes aux départements des
recherches, relations
internationales et études
monétaires
Degré en économie (Bacc ou
Maîtrise)

11 Janvier
LA MARITIME, COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE
STAGIAIRE EN ACTURIAT
Degré en Mathématique
Degré en Administration avec
Mineure en Mathématique
ou Statistique
Degré en Economie avec
Mineure en Mathématique ou
Statistique

LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

15 Décembre Perspectives
d'emploi pour diplômés
d'université - 1988
en PSYCHOLOGIE
Pour ceux qui prévoient
obtenir une Maîtrise ou un
Doctorat d'ici juin 1988

31 Décembre Programme
d'emploi pour diplômés
Indiens et Inuits
Perspectives d'emploi pour
diplômés (1988) en:

ACTUARIAT
DROIT
SCIENCES
INFIRMIERES
SCIENTIFIQUES A LA
DEFENSE
SERVICE
CORRECTIONNEL
TRADUCTION

NOTA: Il n'y a pas de date
limite pour l'envoi des
candidatures pour ces
groupes professionnels.

EMPLOIS D'ETE

11 Décembre
PRINCE EDWARD ISLAND
DEPARTMENT OF TOURISM
& PARKS
CONSEILLER TOURISTIQUE
Ce poste est ouvert aux
étudiants de L'Ile-du-
Prince-Edouard

31 Décembre
ANCIENS COMBATTANTS
DU CANADA MONUMENT ET
PARC DU CANADA A VIMY,
FRANCE
POSTE DE GUIDE
Les frais de logement, la
nourriture et le transport
Aller-retour à partir du
Canada, ainsi qu'en Europe,
sont à la charge de l'étudiant.
SALAIRE: 10\$/h

11 Janvier
LA MARITIME, COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE
POSTES D'ACTUAIRES
Etudiants en Mathématique,
Statistique, Administration
ou Economie.

22 Janvier
CENTRE D'EMPLOI DU
CANADA POUR ETUDIANTS-
TERRE-NEUVE
AGENT DE PLACEMENT
ETUDIANTS
Vous devez être étudiant à plein
temps et avoir l'intention de
retourner aux études à plein
temps en septembre 1988.

29 Janvier
BAYSHORE INN - WATERTON
NATIONAL PARK
-ALBERTA
Travail de bureau, réception,
Magasin de cadeaux,

Salon Bar, Casse-croûte, Salle
à manger et cuisine

JEUNESSE CANADA MONDE

PROGRAMME D'ECHANGE
INTERNATIONAL POUR
JEUNES CANADIENS ENTRE
17 ET 20 ANS
DATES LIMITE S
D'INSCRIPTION:
22 Janvier pour les
programmes débutant en juin
et juillet '88
18 mars pour les programmes
débutant en septembre '88

SESSION D'INFORMATION

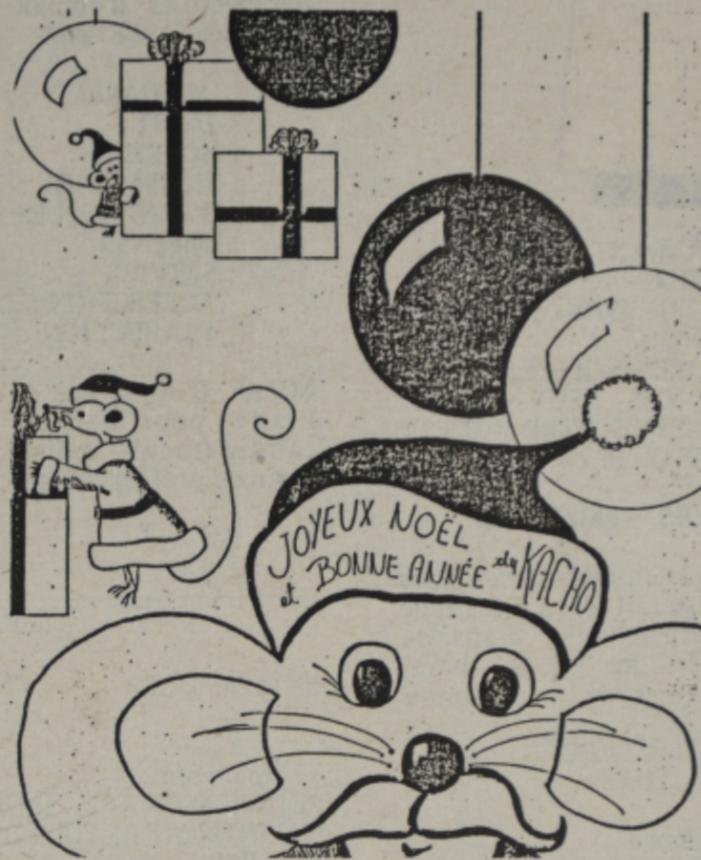
PIERRETTE ROBICHAUD, DU
MINISTÈRE ENVIRONNEMENT
CANADA PARCS, DONNERA UNE
SESSION D'INFORMATION AU
SUJET DES EMPLOIS D'ÉTÉ
INTERPRÈTES DE PARCS AINSI
QUE D'AUTRES EMPLOIS
DISPONIBLES DANS LES PARCS
NATIONAUX DURANT LA SAISON
ESTIVALE.

DISCIPLINES RECHERCHÉES:

BIOLOGIE,
GÉOGRAPHIE,
COMMUNICATIONS,
ÉCOLOGIE,
BOTANIQUE.

LE 8 DECEMBRE 1987 à 13H00
PAVILLON REMI-ROSSIGNOL
LOCAL D222

AU KACHO AU KACHO



AU KACHO AU KACHO

Au *Ciné-Campus* du CUM

merc. le 9 au dim. le 13 décembre



Black Mic-mac

Français 1986 87 min. Coulr.
 • Comédie réalisée par Thomas Gilou. Scén. Monique Annaud, Patrick Braoude, Cheik Doukouré, T. Gilou. Phot. Claude Agostini. Mus. Ray Lema. Mont. Jacqueline Thiédot. Int. Jacques Villeret, Issach de Bankole, Félicité Wouassi, Khoudia Seye.
 Menacés d'expulsion du logement insalubre où ils s'entassent, des immigrants africains vivant à Paris décident d'ensorceler l'inspecteur des services de santé. Pour ce faire, ils font venir d'Afrique un marabout doté d'une bonne réputation. Sur l'avion, un jeune Noir débrouillard fait la connaissance du saint homme et décide de prendre sa place pour profiter de la situation. Rendu à Paris, il s'impose à ses compatriotes et consulte en secret un autre marabout qui lui dicte la marche à suivre. Avec l'aide de deux filles déléguées, il circonviend l'inspecteur.

PROJECTION PRIX D'ENTREE
 Mercredi au Dimanche 2.75\$ étudiant(e)s et
 à 20H 65 ans et plus (sur
 Amphithéâtre 163N présentation d'une carte)
 Pavillon J. Bouchard 4.00\$ autres

Une présentation des
 LOISIRS SOCIAUX-CULTURELS
 CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

Au *Ciné-Campus* du CUM

merc. le 13 au dim. le 17 janvier



37°2 le matin

Français 1986 121 min. Coulr.
 • Drame psychologique écrit et réalisé par Jean-Jacques Beineix, d'après le roman de Philippe Djian. Phot. Jean-François Robin. Mus. Gabriel Yared. Mont. Monique Prim. Int. Jean-Hughes Anglade, Béatrice Dalle, Gérard Darmon.
 Quand Betty est entrée dans la vie de Zorg, elle ne se doutait pas qu'il était écrivain. Elle découvre un manuscrit de son nouvel ami et n'a de cesse qu'elle ne lui ait trouvé un éditeur. Elle l'entraîne à Paris mais ses démarches restent vaines. Un ami de la sœur de Betty confie au couple la gérance d'un magasin d'instruments de musique dans une petite ville. Betty se croit enceinte et la déception qu'elle éprouve en apprenant que tel n'est pas le cas la fait sombrer dans une dépression rageuse.

PROJECTION PRIX D'ENTREE
 Mercredi au Dimanche 2.75\$ étudiant(e)s et
 à 20H 65 ans et plus (sur
 Amphithéâtre 163N présentation d'une carte)
 Pavillon J. Bouchard 4.00\$ autres

Une présentation des
 LOISIRS SOCIAUX-CULTURELS
 CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON